



Le Castellias

Journal Municipal

Bonnes Vacances!



Juillet 2017

Numéro 7

Commune de Sainte-Anastasie



Les Coudurières

Camping à la ferme



M^{me} Josiane Robert

30190 Russan Sainte-Anastasia

Téléphone : 04.66.81.09.27

Portable : 06.18.39.15.53



Les Délices d'Aline et Rémi

... Boulangerie Pâtisserie ...

27, Avenue des Gorges - Russan - 30190 Sainte-Anastasia

Ouverture du Mardi au Dimanche
de 6h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h30

Fermeture le Dimanche après-midi et le Lundi toute la journée

04 66 63 11 32



SAINTE ANASTASIE
AUBARNE
PLACE DU JEU DE BOULES
TEL : 07 62 09 60 89
Ouvert tous les jours



MC coiffure
mixte

04 66 58 47 91

du Mardi au Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h
le samedi en continu : 9h - 17h

23 Rue de l'Hotel de Ville. 30190 RUSSAN

CARITA TPA

**TERRASSEMENT
DIVERS**

06 27 26 24 54

caritatpa@orange.fr



145 Chemin rural n°8 des gours
Aubarne 30190

DEVIS GRATUIT

Pose de clôtures Portails et portillons

CLEMENTI BERNARD

- Affichage →
- Montage publicitaire →
- Pose de clôtures →
- Portails et portillons →



191 D 418 Russan
30190 SAINTE-ANASTASIE

Tél / fax : 04 66 63 12 95
Portable : 06 71 97 48 08



INFORMATIONS PRATIQUES



La réalisation du Journal Municipal dépend de la participation financière des sociétés et artisans de la commune. Pour toute insertion ou renseignement, merci de prendre contact avec :

Corinne TIXADOR
Tél. 06 11 36 09 69
lecastellas30190@orange.fr



Le Journal Municipal est distribué dans vos boîtes aux lettres et disponible sur le blog communal. Si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à nous le signaler par mail : lecastellas30190@orange.fr

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !!!

Toutes remarques et suggestions sont les bienvenues.

Vous pouvez donner votre avis sur ce journal, proposer des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques et ce, que vous soyez association ou particulier.

*N'hésitez pas à vous faire connaître à l'adresse suivante :
lecastellas30190@orange.fr*

LA MAIRIE

110, rue de l'Hôtel de Ville Russan
30190 SAINTE-ANASTASIE

Tél. 04.30.06.52.00 - Fax 04.66.81.02.28

Mail : mairie@sainte-anastasi.fr

Blog officiel de la commune :

steanstasiegard.canalblog.com

Jours et horaires d'ouverture de la Mairie au public

- Lundi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Mardi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Mercredi : de 08h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30
- Jeudi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Vendredi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi

SOMMAIRE

Informations pratiques.....	p 1
Vie Municipale.....	p 2
Vie Locale.....	p 9
Vie Culturelle et Associative.....	p 27
Informations générales.....	p 42

Journal Municipal

Directeur de la Publication : Gilles TIXADOR

Conception et réalisation : Corinne TIXADOR

Maquette : KENOBY – kenoby-pao@orange.fr

Photos : Alain FOURES

Régie publicitaire :

Laurence DURAND - Secrétaire Générale

Impression :

JF IMPRESSION

296 rue Patrice Lumumba

34072 Montpellier

Tirage : 1000 exemplaires

Dépôt légal à parution



Les enfants des TAP vous souhaitent de bonnes vacances

LES ARTICLES ET LES PHOTOS SONT PUBLIÉS
SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS

Imprimé avec papier et encres respectant l'environnement



RENCONTRE AVEC UN ÉLU : Daniel GRIOLET

Particulièrement actif dans la vie locale, Daniel GRIOLET témoigne d'une forte implication personnelle dans l'organisation de nombreuses manifestations qui jalonnent la vie de notre commune. Natif de la Bégude, Daniel a un souhait qui se résume en une phrase : que vive Sainte-Anastasie et une appréhension : que cette commune qu'il aime tant devienne un jour une « ville-dortoir »...

Sa présence à la commission « culture, loisirs et sports » lui permet de contribuer à ce que notre village bénéficie d'une vie associative active. L'existence même de cette commission permet d'apporter une aide aux différentes associations de la commune : aide financière par l'attribution de subventions mais également matérielle par la mise à disposition du foyer communal ou d'équipements.

Et tant que Président de « L'Entente du Gardon » et de « Sainte-Anastasie en Fête », le moins que l'on puisse dire est que Daniel GRIOLET n'est d'ailleurs jamais en reste pour apporter bénévolement son aide aux autres associations de la commune...

La prochaine Fête Votive se déroulera du 27 au 30 juillet. Tradition oblige, elle proposera abrivado et encierro mais aussi apéro-mousse, concours de boules, repas et bals. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour que cette fête soit, comme les années précédentes, une réussite. Si vous souhaitez participer au grand repas sur la place de la fontaine, n'oubliez pas

de réserver à la Mairie ou à la boulangerie ou encore directement auprès de Daniel. Et pour les amateurs, vous pouvez d'ores et déjà noter sur vos agendas le « Revivre » le 28 octobre prochain !

Quant à « L'Entente du Gardon », elle se développe d'année en année et notamment l'équipe féminine dont Daniel est l'entraîneur. Le club peut s'enorgueillir en effet d'une adhésion croissante de licenciés et a plusieurs projets à l'étude (dont la retransmission à l'espace Paul Maubon de matchs de football sur grand écran...). L'Entente vous donne rendez-vous le samedi 16 décembre pour la deuxième édition de la crèche vivante qui sera cette année agrémentée d'un marché artisanal.

Entre le football et Daniel GRIOLET, c'est une longue histoire : après avoir commencé à jouer à l'âge de 7 ans, il est devenu éducateur à 32 ans et pris la présidence de L'Entente en 2001. Il recevra à ce titre prochainement la médaille d'or du district Gard Lozère en remerciement de ses 20 années de service en tant que dirigeant.

Le prochain objectif de Daniel... faire de plus en plus appel à l'implication bénévole des jeunes dans notre commune, condition indispensable à la pérennité du monde associatif dans lequel il s'investit tant !



27 au 30 juillet : Fête Votive
28 octobre : Revivre
16 décembre : Crèche vivante

Coiffure
Homme femme

A domicile

Sandrine

Coiffeuse qualifiée
06 70 51 17 46

CTG

Plomberie
Étanchéité
Ramonage
Zinguerie

CHAUFFAGE TRADITIONNEL DU GARD

1100, chemin du Grand Bois - 30900 NIMES

Tél. 04 66 23 40 20 • Peyron Florian - Tél. 06 62 54 35 66



L'ÉDITORIAL DU MAIRE



Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Voici trois ans déjà, une majorité d'entre vous m'a fait confiance. Les lignes de cet éditorial ne suffiraient pas à résumer le travail effectué et les nombreuses mesures prises afin qu'une gestion « normale » puisse enfin devenir le fil conducteur dont toute commune a besoin pour avancer ou seulement fonctionner au quotidien.

En fonction de l'importance ou des obligations réglementaires, des informations que nous souhaitons et/ou devons vous apporter, vous avez été conviés à participer à plusieurs réunions publiques. Pour d'autres raisons administratives, de nouveaux rendez-vous publics informels incontournables devront être programmés durant la deuxième partie du mandat.

Mon but n'est pas de vous présenter un bilan de mi-mandat mais plus de vous informer sur la réalité d'une situation communale en perpétuelle évolution malgré des apparences qui peuvent parfois être trompeuses.

Citoyens contribuables de Sainte-Anastasia, si certaines de vos préoccupations sont différentes, globalement nous avons tous les mêmes attentes pour l'avenir de notre commune : la voir évoluer tout en conservant cette qualité de vie qui nous est chère.

Tout comme vous je constate, depuis trop longtemps, le mauvais état « physique » de notre commune. Tout comme vous j'ai des idées d'aménagements pour nos villages mais la fragilité financière nous oblige encore, pour plusieurs années, à une vigilance et une prudence permanentes. Cette situation compliquée et malgré tout très formatrice a permis d'assainir sérieusement la situation et de pouvoir dès à présent envisager un avenir plus serein à long terme. Si des décisions difficiles telles que l'augmentation de la fiscalité ont dues être prises durant cette période, sachez qu'elles étaient la réponse attendue à des préconisations des services de l'Etat. Ces prises de mesures correctives municipales administratives et financières ont également permis de retrouver la confiance préfectorale et des relations transparentes et constructives.

Durant trois années, nous avons dû reprendre les fondements de notre collectivité. De bonnes fondations sont indispensables. Elles sont parfois complexes à réaliser, malheureusement invisibles de l'extérieur... mais elles sont nécessaires à toute construction stable. Frustrant et peu porteur politiquement, ce changement s'imposait et j'assume totalement les choix pris durant cette période.

La loi NOTRe et ses multiples changements ajoute de nouveaux paramètres à prendre en compte aussi bien au quotidien que dans la préparation des projets futurs. Qu'il s'agisse de l'élaboration du P.L.U, de la reprise de la compétence « pluvial » par la Communauté d'Agglomération ou encore de l'avenir du S.I.V.U des Meyrannes, autant de dossiers sur lesquels il faut est vigilant et attentif à l'intérêt communal.

Outre ces axes de travail, nous avons d'autres projets tout aussi importants. Ainsi, la poursuite de l'étude concernant la réalisation d'un hangar technique municipal ou les travaux que nous impose la maintenance des locaux de notre école seront menés conjointement avec de nouvelles réfections de voiries.

La gestion rigoureuse et les résultats escomptés nous permettent de pouvoir, dès à présent, programmer divers chantiers pour les années à venir. Outre la rénovation de voies, ces projets prévoient l'amélioration et la dissimulation des réseaux, l'optimisation du « pluvial », le stationnement, l'éclairage public et la sécurité en général. Des travaux rationnels et raisonnés guidés par le souci d'intérêt général et correspondant à un réel besoin communal.

Toujours soucieux des deniers du contribuable, ces futures réalisations seront effectuées après avoir éclusé les ressources de subventions et de mutualisation des coûts. Gérer, c'est anticiper !

Si le législateur retire, peu à peu, certaines compétences aux élus locaux, je reste malgré tout fermement attaché au maintien des pouvoirs du Maire en matière de gestion et d'orientation de son territoire. Une commune a des spécificités, des atouts et des contraintes. Les habitants qui la composent ne peuvent, seuls, les connaître parfaitement. C'est pourquoi, des élus locaux impliqués doivent être là pour les défendre.

A plusieurs reprises, je me suis engagé à répondre aux questions constructives que vous vous posez afin qu'un réel dialogue puisse s'instaurer car je pense que l'ignorance est l'ennemie de la démocratie. Passez donc outre les ragots colportés par d'irréductibles opposants ou autres dissidents résultant plus d'une frustration personnelle que du souci d'apporter une réelle information ! La gestion administrative de votre commune est publique et vous êtes en droit d'en connaître et d'en comprendre son fonctionnement. A vos questions ou vos attentes, je souhaite vous apporter des éléments de réponses dont certains regretteront un manque de complaisance mais qui auront le mérite d'être fondés.

Avant de clore cet éditorial, je désire remercier à nouveau les associations mais également tous ceux qui individuellement et/ou anonymement participent à l'épanouissement de Sainte-Anastasia.

Les membres du conseil municipal vous souhaitent un agréable été.

Bien à vous.

Le Maire,



Gilles TIXADOR
Maire de Sainte-Anastasia



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016

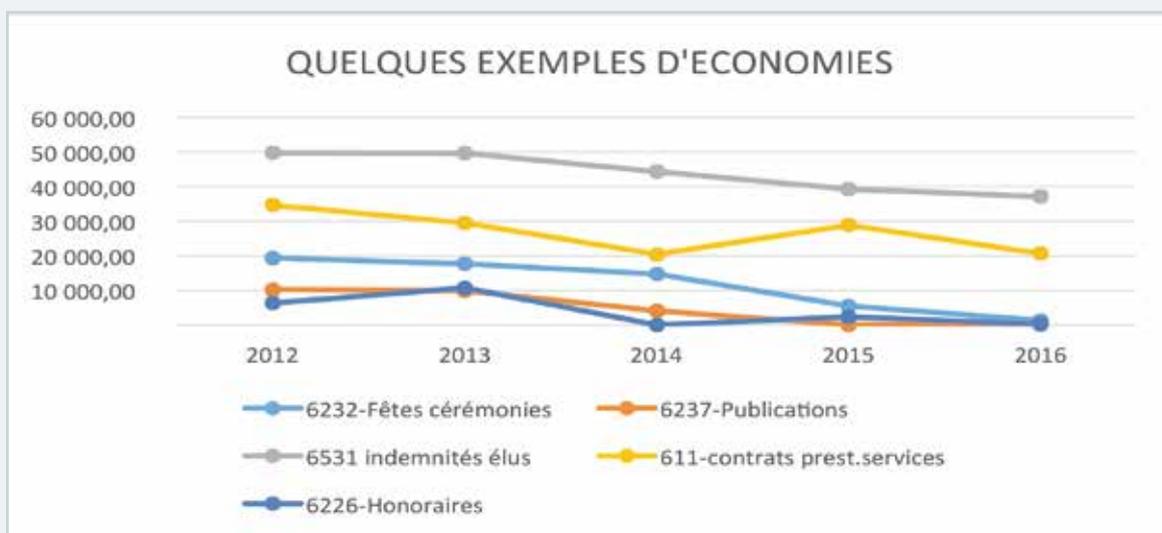
Le compte administratif d'une commune est le document par lequel l'ordonnateur (le Maire) présente à son conseil municipal les dépenses et les recettes effectivement réalisées au cours de l'année écoulée. C'est un état comparatif entre les prévisions votées en début d'année, et les réalisations.

En avril 2016, devant les dépenses courantes à régler - parfois à régulariser, les dépenses liées aux emprunts, les travaux urgents à réaliser, et face aux peu de recettes encaissées, le conseil municipal avait voté un budget déséquilibré, entraînant immédiatement la saisine par le Préfet de la chambre régionale des comptes. Après plusieurs réunions, un travail long et complexe de plusieurs semaines, des arbitrages dans les travaux prévus, la chambre régionale des comptes avait équilibré le budget en contrepartie d'une augmentation conséquente des taxes locales.

C'est au prix de cette augmentation, mais aussi des économies réalisées ces dernières années, que le compte administratifs 2016 présente un résultat positif :

FONCTIONNEMENT (charges, salaires, intérêts...)		INVESTISSEMENT (achats, travaux, emprunts...)	
Dépenses :	1 236 298.17 €	Dépenses :	661 675.82 € (dont 297 893.02 de déficit 2015)
Recettes :	1 583 589.14 €	Recettes :	523 645.88 €

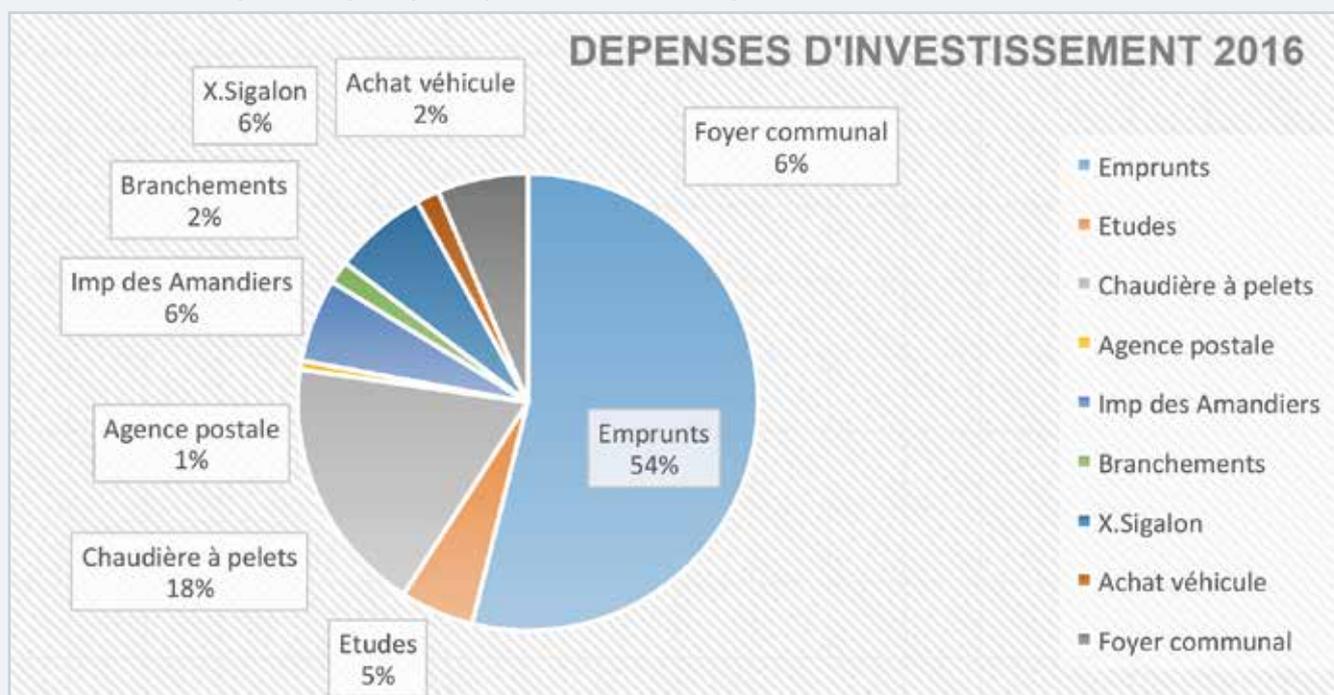
Soit un résultat global cumulé de + 209 261.03 €.



Malgré des finances contraintes, des investissements ont pu être réalisés :

- Achèvement de l'installation de la chaudière à pellets à l'école, pour 55 241.80 €
- Réfection du chemin des Amandiers pour 17 907.00 €
- Enfouissement des réseaux impasses X.Sigalon pour 20 000.00 €
- Réparation du chauffage et des onduleurs du foyer communal, pour 19 323.60 €.

Mais le remboursement du capital des emprunts pèse toujours lourdement sur les dépenses communales :



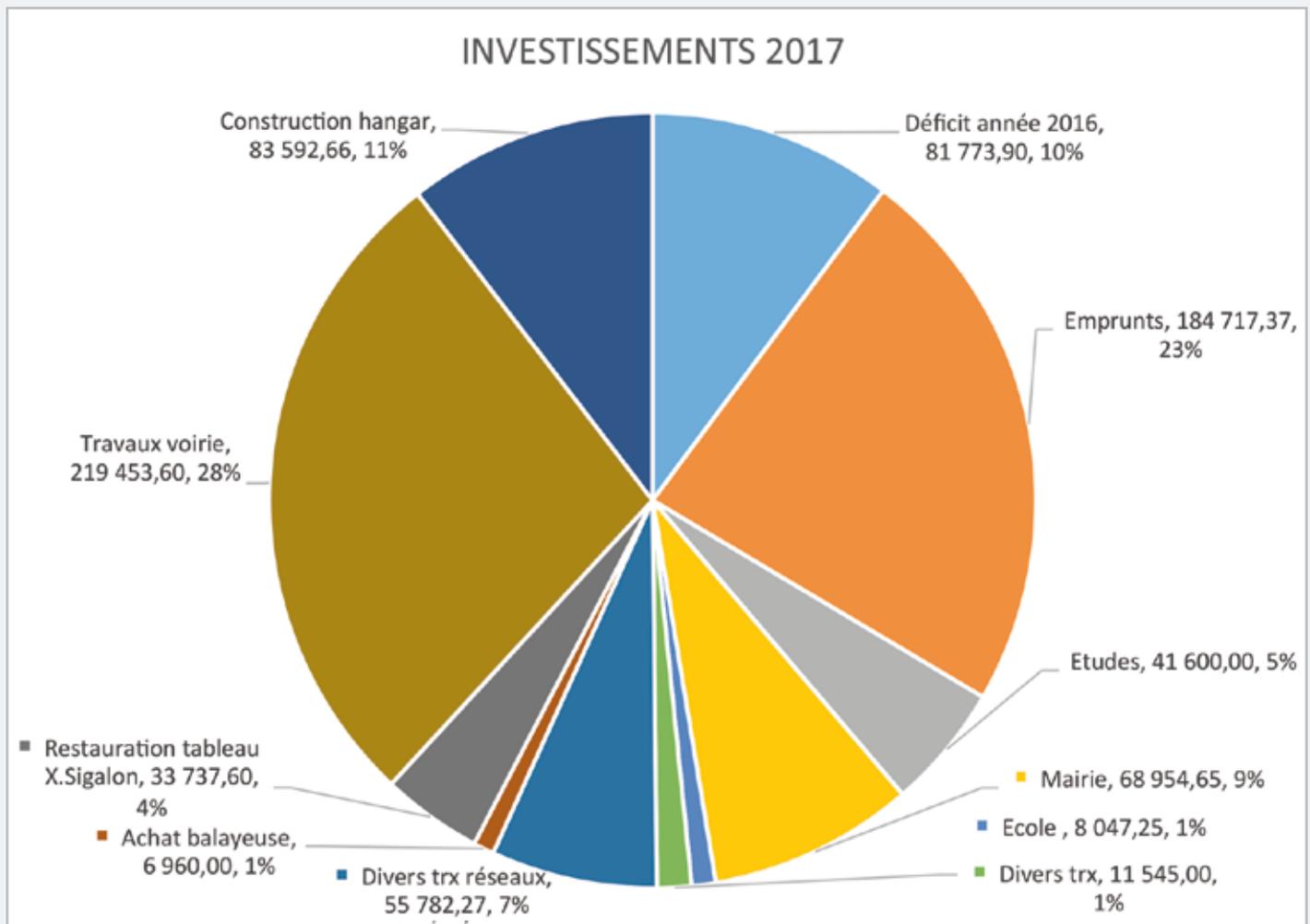


LE BUDGET PRIMITIF 2017

Le budget primitif d'une collectivité est un document prévisionnel qui regroupe les dépenses et les recettes estimées pour l'année. Le budget se divise en 2 sections qui doivent être équilibrées en dépenses et en recettes.

La section de Fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 544 065.03 €. Les problèmes récurrents de manque de trésorerie ayant à peu près été réglés, la commune peut désormais envisager la réalisation de quelques travaux d'investissement :

- D'ores et déjà, la toiture de la mairie a été totalement rénovée, mettant ainsi un terme à l'aggravation des dégâts, constatée lors de chaque épisode pluvieux. Les élus ont ainsi retrouvé leur salle de travail.
- Le diagnostic d'accessibilité des bâtiments a été réalisé par la société HC2H. La finalisation de l'agenda d'accessibilité sera immédiatement suivie des travaux de mise en accessibilité de la mairie et de l'agence postale communale.
- Concernant la voirie, l'impasse Xavier Sigalon est achevée ; la rue du Réservoir et l'impasse du jeu de Boules sont en cours. Les élus étudient également les devis reçus pour la remise en état des chemins du Mas Margel et de la Rougette.
- Divers travaux sont également prévus sur les réseaux secs : enfouissement des réseaux Grand-Rue et installation de l'éclairage rue de l'Empunelle notamment.
- Enfin, les projets de construction d'un hangar municipal et la réfection complète de l'avenue Général de Gaulle sont en cours d'étude.





DES TRAVAUX

Toiture de la Mairie

Dans tous les villages qui nous entourent, le bâtiment qui abrite la mairie fait partie du patrimoine. Mémoire d'un passé historique communal, ce lieu est devenu le point de rendez-vous des habitants qui doivent y trouver des services conviviaux à la hauteur des exigences administratives actuelles.

La violence et l'intensité des précipitations du 10 Octobre 2014 sont venues à bout de la toiture de notre mairie. D'importantes voies d'eau sont apparues dans cette toiture vétuste et les traces de remaniements anciens réalisés de manière sporadique ne laissent entrevoir aucune possibilité de réparations partielles et durables. Malgré des subventions obtenues rapidement, il aura fallu attendre presque trois années et une situation financière en cours d'amélioration pour enfin pouvoir les utiliser et réaliser les travaux.

Le marché, auquel plusieurs entreprises ont répondu, a été remporté par l'entreprise SOURO (Foissac) spécialisée dans les travaux de rénovation et qui a réalisé la construction de notre boulangerie il y a 15 ans. Plusieurs critères de comparaison (techniques utilisées, matériaux employés, délai d'intervention ou montant du devis) ont permis une attribution de ce marché. Ainsi l'intégralité de la charpente a été révisée, nombre de chevrons défectueux remplacés et une poutre fragilisée doublée. Les vieilles tuiles, devenues décoratives, couvrent désormais les tôles qui assurent l'étanchéité. Par la même occasion, les gouttières ont été redimensionnées et les descentes d'eau ou encore les abergements en zinc ont été optimisés. La vieille laine de roche a été remplacée par une nouvelle isolation en ouate de cellulose moins allergène et plus performante.



Coût des travaux : 45 639.22 € TTC

DETR : 17 490.00 €

Réserve parlementaire M. FOURNIER : 5000.00 €

FCTVA : 7 486.00 €

Reste à charge de la commune : 15 663.22 €

Habituee des chantiers au sein de collectivités et consciente de la gêne occasionnée durant les travaux aussi bien au niveau du personnel que des usagers, l'entreprise SOURO a offert à notre mairie une nouvelle enseigne, métallique, et en a assuré la pose. Merci pour ce geste bien sympathique !





VIE MUNICIPALE

Travaux Impasse Xavier SIGALON

Depuis de nombreuses années, l'impasse Xavier SIGALON ressemblait encore à un lotissement inachevé. L'opportunité qui nous était offerte à l'occasion du renforcement incontournable du réseau d'alimentation électrique par le syndicat départemental d'électrification devenait l'occasion de finaliser les aménagements de cette voie à ne pas rater.

Le vieux transformateur qui posait problème depuis longtemps a enfin été changé et sa puissance adaptée en fonction de la puissance nécessaire au nombre d'habitations qu'il alimente. Sa taille imposait une installation au sol en bordure de route.

Cette intervention sur les réseaux d'approvisionnement électrique devenait l'occasion de dissimuler également les fils de téléphone dont certains avaient été placés à titre provisoire.

Après la mise en discrétion des réseaux « secs », il était impératif de réaliser des modifications du réseau pluvial avant de terminer par les revêtements de chaussée.

C'est donc toujours dans un souci de mutualisation des moyens et d'achèvement définitif et durable des travaux entrepris, que le traitement des eaux de ruissellement a été amélioré. Dans la partie basse de l'impasse, le réseau pluvial a été modifié afin que le fossé existant, mais jamais entretenu, remplisse son rôle de régulateur. Les pentes de la chaussée ainsi que les avaloirs et les tuyaux ont été redimensionnés et modifiés afin d'optimiser la récupération et le drainage des eaux de pluie. Un caniveau central permettra maintenant de drainer la chaussée pendant qu'un ouvrage disposé à l'entrée de l'impasse dirigera les ruissellements provenant de la Route Départementale 518 vers le fossé qui la borde.

L'éclairage public a été finalisé, la pose de plots au niveau de l'intersection avec la Route Départementale limitant le stationnement anarchique et une signalisation verticale et horizontale ajoutent la touche sécuritaire à cette réalisation.

Certains propriétaires ont même profité de ces travaux et de la présence de l'entreprise pour achever quelques finitions au niveau de l'entrée de leurs terrains... à leurs frais.

Un enduit de finition sur les murs de clôture de certains riverains permettrait d'apporter la touche finale à la métamorphose de cette impasse !!

Travaux X.SIGALON : 62 797.00 € TTC
Subventions Agglo, SMEG et Etat : 34 490.00 €
Coût à charge de la commune : 26 664.00 €
FCTVA : 4 643.00 € (sur la partie commune)





Certaines personnes imaginent que les règles d'urbanisme ne sont pas les mêmes dans toutes les communes. Après un projet abandonné face à la détermination des élus d'une autre commune de la Communauté d'Agglomération de Nîmes-Métropole, un nouvel habitant de Sainte-Anastasia imagine adapter les règles à sa convenance et ce, malgré les prescriptions écrites qui lui ont été adressées. La coïncidence veut qu'au droit de la propriété de cette même personne, des aménagements destinés à assurer la sécurité de tous, au niveau d'une intersection, ont été arrachés tandis que d'autres ont été... dérobés. Une plainte a été déposée au nom de la collectivité.



Sur un territoire aussi vaste que celui de Sainte-Anastasia, quelques mètres suffisent parfois pour trouver des paradoxes. Si vous vous trouvez sur la route d'Aubarne et après avoir constaté les dégradations relatées dans le texte ci-dessus, il suffit de se retourner pour constater que certaines personnes sont soucieuses de la qualité de l'environnement dans lequel elles vivent. Au printemps, un retraité actif et investi dans la vie sociale de la commune n'attend pas le passage des employés du conseil départemental pour entretenir l'entrée de l'impasse dans laquelle il réside. Comme quoi, on ne choisit pas de vivre à Sainte-Anastasia pour les mêmes raisons !!!



Malgré les difficultés de stationnement rencontrées dans les centres anciens de nos villages, il semblait important à votre équipe municipale de préserver une partie de la place de l'église de Vic de cette « invasion mécanique ». Le projet, simple, consistait à maintenir quelques places de parking tout en limitant l'accès au moyen de quatre jardinières laissant le passage libre aux piétons ou aux cyclistes. La pose de bancs « inamovibles » et la réfection du sol, permettant de jouer aux boules, devait parfaire l'agencement de ce lieu de convivialité. Toutefois devant les retours négatifs et immédiats de certains riverains, ce projet ne verra pas le jour. Les jardinières (immédiatement déplacées) seront utilisées afin d'améliorer le dispositif « Vigipirate » aux abords de notre école ou de la crèche venant remplacer des barrières métalliques moins esthétiques et certainement moins efficaces.



JMB - MS MULTI-SERVICES

JEAN-MARC BASS

Travail soigné à petits prix

Electricité - Plomberie - Carrelage - Espaces verts
Entretien piscine - Menuiserie - Maçonnerie
Métallerie - Placoplâtre - Peinture - Logistique

2 Lotissement Les Figourières
30190 Sainte-Anastasia
jean.marc.bass@gmail.com

Portable : 07 822 835 68

SIREN : 799 215 801



*Création et fabrication de mobilier.
Mélant subtilement style industriel et esprit loft*



PEUT-ON INSTALLER UNE CARAVANE OU UN MOBIL-HOME DANS SON JARDIN ?

Le caractère rural de certaines communes amène certaines personnes à croire que les dispositions en matière d'habitat ou de règles d'urbanisme ne sont pas les mêmes qu'ailleurs.

Sainte-Anastasia est située dans un cadre que nombre de communes nous envient et que nous nous devons de préserver.

Les lignes qui suivent ont pour seul but de rappeler les règles de base en matière d'urbanisme afin d'éviter des initiatives malheureuses devenant parfois une source de conflits entre riverains.

Si cette page ne peut reprendre à elle seule l'intégralité des textes réglementant l'implantation de mobil-homes ou de chalets, elle a pour but d'orienter toute initiative afin que les démarches préalables soient connues de la part du pétitionnaire.

Si habiter de manière permanente une caravane ou un camping-car stationné sur un terrain qu'il soit constructible ou non ne constitue pas un mode de résidence réglementaire, d'autres alternatives sont possibles sous réserve de respecter le Code de l'Urbanisme.

Caractéristiques d'un mobil-home

Un mobil-home est une résidence mobile de loisirs, plus grand qu'une caravane, mesurant en général entre 20 et 40 m² maximum, dédié à une occupation ponctuelle (saisonnaire ou temporaire). Interdit à la circulation sur la voie publique, il est malgré tout mobile et peut être déplacé à tout moment sur un camion ou convoi exceptionnel.

Installation d'un mobil-home

Les mobil-homes (résidences mobiles de loisirs), correspondent à une catégorie particulière de résidences de loisirs transportable soumis à une législation spécifique et à ne pas confondre avec les caravanes ou chalets et bungalows. Le mobil-home est destiné à une occupation temporaire ou saisonnière à usage de loisir. Installer un mobil-home sur un terrain privé n'est pas autorisé par la loi sauf dérogation exceptionnelle accordée par la mairie, en accord avec les services d'urbanisme dont dépend la collectivité. Acheter un mobil-home implique donc la recherche d'un point de chute pouvant être une parcelle louée ou achetée dans un terrain de camping ou dans un parc résidentiel de loisirs (PRL).



Les Chalets et Bungalows :

Cas n°1 : Pour une surface au sol de **MOINS** de 20 m².

Le Code de l'urbanisme prévoit qu'il est nécessaire de faire une déclaration préalable de travaux, à déposer en mairie avec les pièces justificatives.

Cas n°2 : Pour une surface au sol de **PLUS** de 20 m².

Le Code de l'urbanisme soumet à demande de permis de construire en mairie toute construction dont l'emprise au sol dépasse 20 m².

Au préalable, des travaux doivent avoir été réalisés pour permettre la distribution d'eau, l'assainissement et la fourniture d'électricité. Le choix du terrain n'est pas libre, il doit être reconnu constructible par le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Au préalable, des travaux doivent avoir été réalisés pour permettre la distribution d'eau, l'assainissement et la fourniture d'électricité. Le choix du terrain n'est pas libre, il doit être reconnu constructible par le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Si les installations n'ont fait l'objet d'aucune autorisation, le Code de l'urbanisme interdit leur raccordement aux réseaux d'eau et d'électricité.

A noter que si vous désirez construire un chalet sur un terrain nu, vous devez dans ce cas faire une demande de permis de construire quelque soit la surface. Il est important de contacter la Mairie si vous êtes dans le périmètre concernant l'église de Russan qui est inscrite aux monuments historiques. Les règles peuvent alors différer et certaines contraintes sont susceptibles de s'ajouter à la réglementation nationale (couleurs ou matériaux imposés, degré de pente pour la toiture...). Le délai de réponse est également prolongé dans ce cas.

Une déclaration de travaux est requise pour la construction ou l'installation de locaux créant une surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 20 m² (exemple : local à bois, abri de jardin, chenil, kiosque,...). Il faut déposer un dossier en mairie.

Une déclaration (et un arrêté permettent l'occupation du domaine public ou l'interruption de la circulation, si les travaux sont réalisés depuis le domaine public communal) sont également nécessaires pour tout travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment.

Pourquoi et comment les cabanes de jardin sont-elles concernées par la taxe d'aménagement ?

La taxe d'aménagement est due pour chaque construction, agrandissement ou aménagement de bâtiments nécessitant une autorisation d'urbanisme : une déclaration préalable ou un permis de construire ou d'aménager.

Pour installer une cabane de jardin mesurant au moins cinq mètres carrés de surface de plancher, il faut déposer une « déclaration préalable » à la mairie AVANT d'engager les travaux. Et si votre abri de jardin mesure au moins vingt mètres carrés, c'est un permis de construire qui s'impose ! Par conséquent, si votre cabane de jardin a une surface de plancher d'au moins cinq mètres carrés, elle sera soumise à la taxe d'aménagement.

Ces demandes d'autorisation s'effectuent auprès de votre mairie.

Généralement peu de personnes savent ou imaginent que ces types de travaux sont soumis à autorisation. Toutefois, ceux qui ne déposent pas de demande et à l'occasion de contrôles des services fiscaux et des Domaines peuvent être taxés d'office et la taxe est alors majorée !



LE LOTO PAROISSIAL

L'équipe paroissiale de Sainte-Anastasie remercie tous les donateurs qui ont permis, avec tous les participants, d'assurer la réussite de ce dernier loto tenu en février. Il est de plus en plus difficile de boucler l'opération de récupération de dons d'importance qui rendent les lotos attractifs. Ce loto a de ce fait été annoncé comme le dernier.

Nous avons néanmoins tenu à le maintenir, car en parallèle, nous avons demandé fin 2016 que la paroisse puisse procéder à la réfection du chauffage de l'église de Vic (celui-ci n'est plus opérationnel, l'église reste trop froide en hiver et il doit être mis aux normes). Un chauffage moderne plus facile d'utilisation et conforme à la réglementation serait donc le bienvenu... en attente de décision !



Danièle
POULLET
Conseillère
Municipale

UNE BELLE CÉLÉBRATION

Nous avons eu la joie de célébrer le 28 Mai la 1^{ère} Communion d'Antonin, Cloé, Mathilde et à cette occasion de fêter les mamans, car jour anniversaire de la Fête des mères.

Ce fut une belle journée pour ces enfants qui ont préparé ce moment avec ferveur, bien entourés avec leurs familles, amis, et bien sûr avec le Père Pierrri qui officie sur notre paroisse avec un grand dévouement et vers lequel convergent nos remerciements.

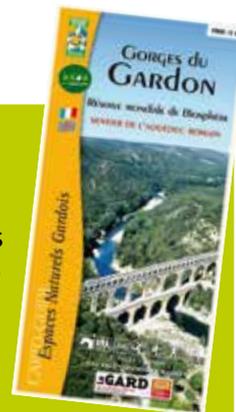
Danièle et Marie-Lise



Cartoguide

La nouvelle édition du Cartoguide des «Gorges du Gardon, réserve mondiale de Biosphère, sentier de l'aqueduc romain» vient de voir le jour.

Le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, en partenariat avec la Communauté de communes Pays d'Uzès-Pont-du-Gard, Nîmes Métropole et Gard Tourisme mettent à la disposition de toute personne désireuse de découvrir ou redécouvrir les Gorges qui nous entourent, un ouvrage aujourd'hui indispensable ! C'est en effet un cartoguide particulièrement bien fourni qui a officiellement été présenté en mai dernier dans les locaux du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon.



Pour sa sixième édition, ce cartoguide a été élargi aux 26 communes de la réserve de Biosphère (contre 10 auparavant). Recueil d'informations, il permet de parcourir les 350 kilomètres de sentiers répertoriés (à pied, en vélo ou à cheval...), de découvrir les secrets de notre territoire et d'admirer notre patrimoine. Randonnées itinérantes sur 2 et 3 jours, sentiers d'interprétation, parcours pédagogiques, escapades nature, informations pratiques : chacun est sûr de pouvoir trouver dans cet ouvrage « chaussure à son pied »...

Gilles TIXADOR, dans son allocution, a non seulement tenu à souligner tout l'intérêt de ce support à l'heure où s'accroît l'usage du numérique mais également à remercier les membres des associations locales, les baliseurs et bénévoles sans lesquels cet ouvrage ne pourrait être ce qu'il est.

Sachez que si le cœur vous en dit, 19 autres cartoguides reprenant l'ensemble du territoire gardois sont à votre disposition. Les réseaux de sentiers étant interconnectés, c'est une multitude de possibilités d'itinéraires qui vous est offerte !

Le cartoguide est disponible dans les Offices de Tourisme et lieux touristiques au tarif de 5 euros.





IL EST DESORMAIS OBLIGATOIRE !

Depuis le 22 mars 2017, la loi impose aux moins de 12 ans de porter un casque à vélo.

Désormais, une personne transportant ou accompagnant un enfant de moins de 12 ans sans casque à vélo devra s'acquitter d'une amende de quatrième classe (90 euros).

La Sécurité routière rappelle que le port du casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70 %, celui de blessure mineure de 31 % et celui de blessure au visage de 28 %.



INFO



A compter du 21 juillet, c'est l'entreprise VEOLIA qui aura en charge l'entretien du réseau d'eau potable, pour une durée de 2 ans et demi, soit jusqu'à fin 2020, date à laquelle Nîmes Métropole lancera un marché global pour toutes les communes.

La SAUR reste prestataire pour l'assainissement. Pour toute demande d'intervention en matière d'assainissement, les usagers peuvent téléphoner à Nîmes-Métropole (04 66 02 55 55) - service de l'eau potable, ou envoyer un courriel à eau@nimes-metropole.fr

DESTINATION SORTIES ENTRE AMIS !

Du 15 juin au 15 septembre 2017

RESTOS, CINÉ, BOWLING, LASER GAME, KARTING, ACCROBRANCHE, SQUASH, PISCINE...

PASSEPORT ETE

Le chéquier loisirs maxi à prix mini **26,50€**

réservé aux 13-23 ans
Quotité limitée

Service Jeunesse

La Ville avec un accent **Nîmes**



DATES DE FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE

Les locaux de l'agence postale seront fermés le : lundi 14 août 2017 et du 04 septembre au 08 septembre 2017 inclus.

Les colis et recommandés seront à retirer à Saint-Chartes.





INFORMATION

Notre commune ayant signé une convention de partenariat avec le Pont du Gard, l'accès au site est gratuit pour les habitants de notre commune sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité pour chacune des personnes et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois. En contrepartie, la commune s'engage à diffuser dans chaque numéro du journal municipal une information sur le site.

Du nouveau dans la Délivrance des Cartes Nationales d'Identité (CNI)

Depuis le 7 mars 2017, l'établissement de la Carte d'Identité est soumis à de nouvelles modalités : le format en reste inchangé comme la gratuité (sauf cas de perte ou vol). Le demandeur devra désormais s'adresser à l'une des communes de son choix, équipée d'un dispositif de recueil des demandes de passeports et de CNI. Près de chez nous, la commune de La Calmette bénéficie de ce dispositif.

Les modalités sont désormais identiques pour l'établissement d'un passeport ou d'une carte d'identité

Ainsi, après l'instruction d'un dossier complet, un message sera ensuite adressé au demandeur sur son téléphone mobile, l'informant de la mise à disposition de son titre auprès de la mairie de dépôt.

Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne disponible sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> ou sur www.service-public.fr. Elle permet d'éviter de remplir un dossier papier au guichet et donc de gagner du temps.

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je m'adresse à l'une des mairies mises à disposition.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

Informations extraites du site : Préfecture du Gard – www.gard.gouv.fr

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

Depuis l'article que vous avez pu lire dans le numéro 6 de janvier dernier de votre journal municipal, l'élaboration du futur P.L.U de Sainte-Anastasia a repris. La société AdeleSFI travaille sur ce dossier depuis plusieurs mois maintenant et prépare l'organisation des différentes phases d'un calendrier qui doit respecter certaines périodes de consultations ou d'enquête publique non compressibles.

Même si les communes qui n'avaient pas de P.L.U applicables au 27 Mars 2017 voient à nouveau leurs documents d'urbanisme traités provisoirement par les services de l'Etat, cela ne doit pas être considéré comme un retour en arrière. C'est ce futur P.L.U qui va « modeler » notre territoire durant plusieurs années.

La première partie, obligatoire et d'importance qui va être réalisée dans les mois à venir, est le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D). Le P.A.D.D est l'expression de la volonté des élus, adaptée et répondant aux besoins et enjeux de la commune, qu'un bureau d'étude et ses compétences spécifiques va accompagner dans sa rédaction et sa mise en forme.

La déclinaison des orientations du P.A.D.D dans les autres pièces du P.L.U est fondamentale car il s'agit d'assurer la cohérence interne du plan.

Souvent le P.A.D.D est présenté comme la « clef de voûte » du Plan Local d'Urbanisme car il définit les orientations du futur projet d'urbanisme et d'aménagement de l'ensemble de la commune. Dans le cas d'une commune structurée comme la nôtre, le P.A.D.D devient encore plus important.

Ce document se doit d'être simple et concis et doit donner des informations claires aux habitants sur le projet souhaité.

Si le P.A.D.D n'est pas directement opposable aux permis de construire ou d'aménagement, il va inspirer la rédaction des règlements et orientations d'aménagements du P.L.U qui eux sont opposables.

Ainsi, le P.A.D.D fixe les orientations générales concernant une commune telles que : l'habitat, les transports, les déplacements, les communications numériques, les installations de loisirs ou encore le développement économique et commercial pour l'ensemble de son territoire.

Il fixe également les objectifs visant à réduire la consommation des espaces naturels et agricoles et de lutte contre l'étalement urbain.

Dans un souci de régularité et de transparence, les informations nécessaires à la poursuite réglementaire de ce projet seront diffusées en temps voulu.



La Fibre Optique

Les moyens de communication via internet sont devenus des éléments incontournables dans la vie quotidienne d'une majorité d'entre nous. La fibre et les performances qu'elle apporte dans les échanges laisse entrevoir des possibilités de développement des territoires même les plus reculés. Si les grandes agglomérations sont progressivement reliées, les plus petites communes telles que la nôtre bénéficieront progressivement de la fibre « commerciale » connectée chez les particuliers et tout comme l'A.D.S.L à ses débuts, les investissements que cela implique de la part des opérateurs sont toujours confrontés au paramètre de rentabilité.

La fibre arrivée en Mairie en 2015 a ouvert le débat à Sainte-Anastasia et quelques habitants imaginent que le fait qu'ils ne soient pas encore connectés relève du simple fait que la municipalité ne s'intéresse pas au sujet ou refuse d'investir quelques centaines d'euros pour leur être agréable.

Certes, l'arrivée de la fibre dans les foyers est un sujet important au niveau national et départemental, il l'est encore plus pour un élu soucieux du développement de sa commune au point de vous apporter ces quelques précisions :

Tout d'abord il faut bien préciser ce qu'est la fibre présente en mairie et qui est destinée aux collectivités. A ce titre et à ce jour, une seule extension de réseau a été effectuée vers la Maison du Grand Site, siège du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon (S.M.G.G).

Sur un territoire communal cette fibre peut être utilisée dans tous les bâtiments publics et collectivités à des fins diverses (pédagogie, téléphonie, agence postale...). Elle peut également être utilisée lors de l'installation de caméras de vidéo protection ou vidéo surveillance (qu'elles soient en lien avec la mairie ou dans une salle commune de traitement des images en temps réel extérieure à la commune) ou toutes autres applications futures liées aux collectivités.

La fibre telle que la proposent les divers opérateurs au travers d'offres commerciales impose une distribution au « porte à porte » et arrivera dans les foyers au moyen des fourreaux empruntés par les réseaux téléphoniques utilisés par Orange.

Que ceux qui souhaitent pouvoir « enfin bénéficier des moyens de travail de notre époque » se rassurent : la pose de la future fibre dédiée aux particuliers est toujours évoquée avec les intervenants ou le bureau d'étude lors de chaque chantier ou dans les projets en préparation. La solution de « jeter » à la hâte des gaines en attente, sans étude préalable, dans des tranchées pourrait représenter à terme des dépenses inutiles et irrespectueuses des deniers du contribuable.

Lors de travaux récents, nous avons pu constater le résultat d'une telle pratique, fruit des réalisations anciennes, bâclées et sporadiques, dépourvues de plans de recollement, qui n'auront probablement aucune utilité future. De plus, la cohabitation entre les réseaux Secs (EDF et Télécom) et les réseaux Humides (Pluvial, Eau et Assainissement) est réglementée et dépend respectivement du Syndicat Mixte d'Electrification du Gard (S.M.E.G) et Orange d'une part et de la Communauté d'Agglomération de Nîmes-Métropole d'autre part.

Comme j'ai pu l'évoquer à plusieurs reprises, ce ne sont ni les idées ni l'envie de voir notre commune s'épanouir qui font défaut mais outre les contraintes financières, les contraintes réglementaires liées aux compétences limitent et retardent trop souvent la réalisation de projets chers aux élus.



Le Maire



INFORMATION TANGO

La subvention d'équilibre accordée au Groupe Kéolis, délégataire des transports sur le territoire de Nîmes-Métropole ayant atteint, au fil des augmentations, des sommes records, il est devenu impératif pour la Communauté d'Agglomération de rechercher des solutions permettant de réaliser des économies.

Une hausse de la fiscalité communautaire ayant été écartée, seule une réduction de frais du prestataire pouvait permettre d'enrayer la courbe des dépenses.

Ainsi en 2017, le réseau de bus TANGO a subi de nombreuses modifications en matière de circulation sur certaines des lignes les moins fréquentées. Si certaines dessertes ont été créées ou rétablies, d'autres ont été purement et simplement supprimées. Il en est ainsi pour notre commune qui a vu le bus de la ligne 62 reliant La Calmette à Sainte-Anastasie remplacé par un dispositif sous la forme de réservation de taxi à la demande, le samedi et durant les vacances scolaires.

Si vous rencontrez des difficultés ou remarquez des dysfonctionnements lors de l'utilisation de ce nouveau mode de réservation, un retour d'information de votre part peut permettre un réajustement plus rapide du dispositif.

La Communauté d'Agglomération de Nîmes-Métropole, autorité organisatrice de ces transports, met à la disposition du public, durant ces périodes, un numéro de téléphone et une adresse mail afin de procéder à la réservation :

Tél : 0970 818 638 (du lundi au vendredi de 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00)

Mail : contact@tangobus.fr en précisant vos nom, prénom, date et heure de départ, ligne concernée, arrêt de départ et de destination, nombre de personnes).



Succès pour le repas des aînés



Le 21 janvier dernier, la Municipalité avait invité nos concitoyens âgés de 65 ans et plus à partager le traditionnel repas des aînés.

Comme chaque année, les nombreux convives se sont retrouvés au Foyer de l'Espace Paul Maubon pour partager un moment de convivialité.

Dans son discours de bienvenue, le Maire a notamment tenu à saluer la présence de Monsieur Albert TREGANT, doyen de la commune, (pour la « petite histoire » créateur d'un jeu d'échecs à 4 joueurs...) et remercier Irène MOREAU, secrétaire de mairie ainsi que Danièle POULLET, conseillère municipale, organisatrices de la journée. *Albert TREGANT*



Les participants ont apprécié l'excellent repas concocté par « Costières Traiteur » et passé un très bel après-midi animé avec entrain par le groupe « Les Incontournabl's ».

Pour les gourmands, sachez que la verrine proposée au début du repas a été personnellement réalisée, comme l'année précédente, par Danièle POULLET qui vous livre sa recette :



Pour une grande « fiesta » avec 140 verrines (de 5cm diamètre x 6cm haut)



6,5 à 7 kg de carottes taille moyenne
1 cuillère à soupe de sel
4 belles patates douces
700 gr de miel d'acacia
125 gr de cerneaux de noix
2x25 gr de graines de sésame
2 verres de lait ou eau de cuisson

- Faire cuire les carottes épluchées entières à l'eau salée.
- Faire cuire les 4 patates douces épluchées et coupées en cubes à l'étouffée.
- Égoutter.
- Hacher très-très menu au couteau les noix pour du croquant (ne pas mixer car cela ferait une pâte...).
- Mettre les carottes et patates cuites dans le blender de votre mixer.
- (petit « truc » : si l'ensemble est trop compact au démarrage pour mixer au blender, faciliter l'ensemble, à chaque blender plein, avec quelques cuillères de lait ou eau de cuisson)
- Une fois le tout mixé, bien mélanger dans un saladier : carottes, patates, miel, noix et 25 gr de graines de sésame
- Mettre en verrine au 3/4, et en déco parsemez d'une pincée de graines de sésame.
- Servir à température ambiante ou légèrement frais !



En chemin de Régordane... passant par Aubarne et Russan



Historique :

« Appelé chemin de Régordane ou chemin de Saint Gilles, cet itinéraire, autrefois fréquenté par les rois et par les pèlerins partis se recueillir sur le tombeau de Saint Gilles, aménagé pour le passage des charrois, cet axe nord/sud entre villes du Nord et Méditerranée assura les liaisons commerciales, le passage des troupes en campagne. Il fut un axe économique et stratégique de première importance jusqu'à ce que le couloir rhodanien s'inscrive définitivement à l'intérieur de la carte de France. » (Extrait de : « Sur le chemin de Régordane » de J et M Laplane)

Côté pratique :

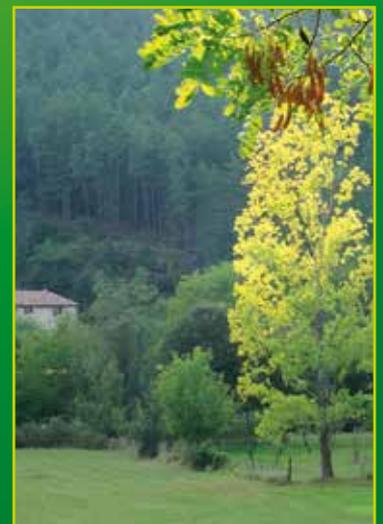
Un voyage de 12 étapes et de 240 Km au départ du Puy en Velay et à destination de Saint- Gilles ; la traversée de 3 départements : La Haute Loire, la Lozère et le Gard. Du Nord au Sud, tout change, c'est l'avantage des itinéraires linéaires. Jusqu'à Langogne, des prairies, des forêts, le pays des volcans. De La Bastide jusqu'à Alès, changement de décors : châtaigneraies, bruyère, genêts... Nous sommes en Cévennes ! Après Alès, nous voici en garrigue. Le terrain est plus aride et en nous rapprochant de Saint Gilles, les chênes verts et les buissons cèdent la place à la vigne. Certains passages sont chargés d'histoire. Comme des rails en creux dans les dalles de schiste, on peut imaginer les chars à bœufs utilisés au Moyen Age. La Garde Guérin est un village fortifié splendide. La descente sur le lac de Villefort est magnifique. Les étapes d'Aubarne et de Russan sont forts sympathiques. Quelle chance d'avoir un cadre de vie si agréable !

Les bienfaits de la marche itinérante :

Il s'agit d'une reconnexion à la nature et à nous-mêmes. On ne fait qu'un avec la nature. On ne cesse d'admirer la beauté des paysages, des arbres, des fleurs, du vivant... Les rencontres sont facilitées. Le marcheur, respectueux de son environnement, est bien accueilli par les habitants des zones traversées. Notre silence peut nous permettre d'apercevoir des animaux sauvages au détour d'un chemin. Avoir notre « essentiel » dans un petit sac à dos nous fait ressentir légèreté et liberté. En bref, c'est une activité qui favorise la santé et le rééquilibrage. A consommer sans modération !



Texte et photos : Marilyn Merle Moinet



SAINTE-ANASTASIE accueille les marcheurs des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle



C'est sous un beau soleil printanier que, le lundi 08 Mai, Gilles TIXADOR est venu encourager les 150 inscrits à la 5ème marche organisée par l'association des Amis de Saint-Jacques de Compostelle en Languedoc avec le soutien du Lions Club International. Les randonneurs se sont donnés rendez-vous aux abords de l'église de Russan avant de prendre la direction de Nîmes sur les traces du Chemin des Pèlerins.

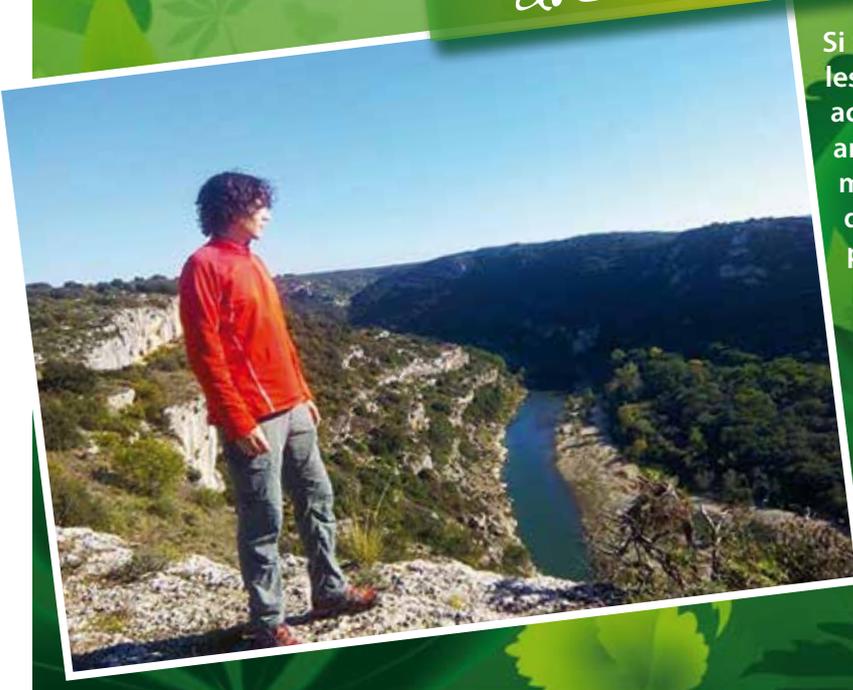
En 2016, la précédente édition, toujours organisée au profit des œuvres du Lions Club, avait relié Uzès à Sainte-Anastasie avec une arrivée validée au foyer communal de l'Espace Paul Maubon à Aubarne.



Gilles TIXADOR, Marilyn MERLE MOINET et Christian MAUREL



Balades insolites avec Loïc Bernard



Si vous souhaitez découvrir ou redécouvrir les gorges du Gardon, Loïc BERNARD, accompagnateur moyenne montagne et animateur nature, vous propose tous les samedis matin jusqu'au 25 novembre 2017 des balades qu'il qualifie d'« insolites » au sein de ces paysages magnifiques. En sa compagnie, vous pourrez explorer les gorges, observer la flore et la faune locale, découvrir des plantes sauvages comestibles ou des traces de présences d'animaux.

Loïc vous contera quelques légendes et pourrait même vous initier à la magie... Que vous soyez seul, en famille ou entre amis, laissez-vous surprendre par la découverte et l'histoire de notre territoire !

Tarifs, inscription et renseignements
au 06.85.48.84.06



D.C.M.C
MAISON OSSATURE BOIS
DE CORO-Maxime - Artisan Charpentier

ÉTUDES PERSONNALISÉES

Technique économie
& Graphique sur logiciel 3D

☎ 04 66 01 11 14
☎ 06 81 39 32 33

Technicien, Dessinateur-projeteur Christian Ballesteros

Conception et accompagnement dans votre projet de construction, Traditionnel ou Contemporain :

- > Permis de Construire; Déclaration Préalable.
- > Relevés de bâtiments anciens, suivi des plans d'Agencement.
- > Création 3D avec la visualisation d'ensevelissement.
- > Conseil en rénovation et isolation écologique.



06.25.00.18.78
109 Rue de la Paix
Russon, 30190 St Anastasie
projet.ballesteros@laposte.net
www.dessinateur-nimes-ballesteros.com

CÉVENNES TRUFFES

Négoce Produits des Bois
Champignons & Truffes
Gros et demi gros

06 09 50 35 25



SAINTE-ANASTASIE COMMÉMORE LE 08 MAI 1945

A l'occasion de la commémoration du 08 mai 1945, les habitants de notre commune ont été conviés à se rassembler au Monument aux Morts afin de perpétuer le souvenir de la capitulation allemande et la fin de la seconde guerre mondiale.

A l'issue des allocutions auxquelles ont participé Charlotte et Hugo et du dépôt de gerbes, la sonnerie aux morts a retenti dans le plus grand recueillement. Après la Marseillaise, Gilles TIXADOR a tenu à remercier tous les intervenants à cette commémoration et invité, au nom du Conseil municipal, la population à partager le traditionnel verre de l'amitié dans la cour de la Mairie.



LA F.N.A.M.E

grèvement blessé en 1983 aperçu des lacunes de l'Etat aux quatre coins du monde et qui revenaient blessés de ces combats sans aucune reconnaissance.

Pour ne prendre que mon exemple, perte de l'ouïe à plus de 40% lors d'une opération à Beyrouth en Juillet 1983 et non pas reconnu « blessé de guerre » mais « blessé en service ». Seule explication de l'Etat : « La France n'était pas en guerre mais en opération extérieure ». Mon exemple n'est qu'une goutte d'eau parmi toutes les injustices subies par nos frères d'armes.

Cette Fédération représente tous les militaires de la 4^{ème} Génération du feu, combattants des OPEX (Opérations Extérieures) de la fin de la Guerre d'Algérie à nos jours. Les OPEX, ce sont plus de 700 morts pour la France et plus de 2000 blessés, toutes armes confondues, répartis sur plusieurs zones de conflit : Liban, Tchad, Mauritanie, ex-Yougoslavie, Irak, Afghanistan, Mali, Côte d'Ivoire.

Aujourd'hui, la FNAME dont le siège se trouve à Lyon, compte plus de 52 sections départementales et compte pas moins de 10.000 adhérents. Nos objectifs sont la réinsertion des ex-militaires (emploi, logement), la défense des droits des personnels militaires en activité ou en retraite, la réparation pour les blessés, les veuves et les orphelins, l'intervention auprès des pouvoirs publics, la promotion du lien Armée – Nation, des opérations extérieures, de l'esprit de défense, la réflexion sur le devoir de mémoire qui est un point très important : ne pas oublier le sacrifice de nos anciens mais aussi ne pas oublier le sacrifice de nos soldats d'aujourd'hui qui, tous les jours, à travers divers théâtres d'opérations se battent pour la paix dans le monde ou depuis peu en France ; ce qui me remémore les paroles d'un vieux baroudeur d'Adjudant en 1983 au Liban où les « fous de Dieu », comme on les appelait à l'époque, se flagellaient devant nous afin de nous montrer leur courage et qui m'a dit : « Tu vois, jeune, ces gens, un jour, c'est chez nous qu'ils viendront faire la guerre ».

Hélas, l'actualité lui a donné raison. Donc, restons plus que jamais vigilants, souvenons-nous des années 1990 et la guerre en ex-Yougoslavie, à seulement moins de deux mille kilomètres de chez nous et dont nous avons un témoin « privilégié » si je puis dire, qui n'est autre que mon ami et votre porte-drapeau municipal : Fabien BIZET.

Je tiens à remercier Monsieur le Maire pour son engagement dans ce devoir de mémoire, de même que je remercie la Municipalité de m'avoir laissé ces quelques lignes afin de vous faire connaître notre Fédération.

Michel PARIS

Président FNAME Gard / Président FNAME Région Sud-Est / Président du comité du souvenir français Sainte-Anastasie
Tél. 06 12 77 16 83 / 09 67 12 19 63





LA CRÈCHE



L'épiphanie...



C'est avec beaucoup de joie et de bonheur que les enfants de la crèche 1, 2, 3 Soleil ont préparé la galette des rois ce Lundi 9 Janvier 2017. Ils ont suivi pas à pas la recette de Daniel et c'est avec délice qu'ils l'ont savourée.

Tous ces petits rois et reines étaient également très fiers de montrer à leurs parents la petite couronne qu'ils avaient fabriquée le matin même avec du papier cartonné et des gommettes.



La chandeleur...



Février, c'est le mois des crêpes. Les enfants ont fêté la chandeleur et se sont régales de ces gourmandises rondes et dorées !

Tour à tour, Louise a versé un verre de lait, Nathan un verre de farine, Marcus a mis les œufs et au goûter, tous les petits réunis ont pu déguster leur préparation.

Carnaval...

C'était jour de fête ce 27 Mars...

Petits et grands s'étaient tous réunis et déguisés pour honorer, comme il se doit, la magie de cette journée. Et c'est dans une ambiance festive et colorée que les enfants ont chanté et dansé pour leur plus grand plaisir !



Le Printemps...



Le Printemps est là !

Et avec lui, les enfants ont pu s'initier à l'art du jardinage, très fiers de planter un pied de tomate, de poivron et de toucher à pleines mains le terreau !

Chaque jour, ils observent l'évolution de leurs plantations en espérant prochainement déguster leurs légumes !

L'équipe 1, 2, 3 Soleil



L'École

Voici ce que quelques élèves de CM2 ont écrit de manière très journalistique !

Théâtre sur la mythologie

Les élèves de CM2 de l'école publique primaire de Sainte-Anastasia ont présenté des pièces de théâtre sur la mythologie. Ils préparaient leurs pièces depuis le mois de janvier et les ont présentées en mars. Ils ont confectionné des masques, des toges et des accessoires. Ceci a nécessité beaucoup d'effort et de temps. Ce fut une très belle soirée théâtrale.



Les 5 pièces jouées par la troupe des CM2 :

- Les douze travaux d'Hercule : au travail mon garçon !
- Le jugement de Pâris : la grosse gaffe !
- Le piège de Vulcain : moche, boiteux mais pas idiot !
- Le mythe d'Arachnée
- La boîte de Pandore...



Projet d'escalade de la classe de CM2

Les élèves de CM2 ont profité de leur milieu environnant : les falaises du Castellans pour réaliser une partie du programme de l'école : l'escalade. Sous le regard très attentif d'Arnaud Chevalier, intervenant, ils ont fait plusieurs descentes en rappel, de 10 et 30 mètres de hauteur. Par la même occasion, les deux enseignantes, Catherine Terris-Zeliam et Julie Bonnet, ont organisé et délégué aux parents des ateliers de découvertes de la flore et de la faune de la Garrigue, de lecture du paysage des gorges du Gardon, d'équilibre avec la slackline, de respect de l'environnement avec le tri des déchets.

Deux belles journées renforçant la confiance en soi, le vivre ensemble et le plaisir d'être en pleine nature...





L'École



SAINTE-ANASTASIE : DES CALCULATRICES POUR LES FUTURS COLLÉGIENS



Le mercredi 31 mai 2017, les enfants de CM2 de l'école primaire accompagnés de leurs parents ont été chaleureusement accueillis dans la salle du Conseil Municipal par Gilles TIXADOR et Blandine PANAFIEU. En présence de Madame Sylvie DUMAZER-BONNET adjointe de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription, le Maire a tenu à remercier Madame Catherine TERRIS-ZELIAM qui quitte ses fonctions de Directrice de l'école à la fin de l'année scolaire, pour l'implication et l'enthousiasme dont elle a su faire preuve au service des enfants ainsi que pour les bonnes relations établies avec l'équipe municipale



Après avoir remis à chaque enfant une calculatrice, enfants et parents ont été conviés à participer à une photo souvenir sur les marches de la mairie. A l'issue, tous ont pu partager quelques rafraîchissements bien mérités !

Les Temps d'Activités Périscolaires devraient continuer en septembre...

Le nouveau Président de la République élu a annoncé la parution d'un décret courant été 2017. Ce dernier permettrait d'élargir le choix des élus locaux en charge de l'organisation sans toutefois revenir complètement sur la réforme. Rappelons qu'après enquête auprès des familles en 2014, notre commune a déposé un Projet Educatif Territorial (PEDT) en juin 2014 pour 3 ans et a obtenu la dérogation pour organiser les TAP le jeudi après-midi. Arrivé à son échéance, ce projet a été modifié pour intégrer le nouveau projet d'école adopté par le conseil d'école le 24 mars dernier. Il a été déposé le 2 mai dernier auprès de l'Inspection Académique, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Caisse d'Allocation Familiale avec l'avis favorable du conseil d'école. La reconduction de l'organisation des TAP les jeudis après-midi a donc été demandée avec des horaires d'école inchangés. Notre organisation est aujourd'hui structurée et bien en place. Des contacts sont d'ores et déjà pris avec des animateurs pour des initiations sportives ou des associations pour des projets d'ateliers ludiques et culturels. Côté financier, le maintien des aides du fonds d'amorçage et de la CAF est bien entendu une condition indispensable au maintien de ce dispositif pour la prochaine année scolaire. Cette année de transition permettra à l'ensemble de la communauté éducative (équipe pédagogique, élus des parents d'élèves et commune) d'envisager sereinement et en toute objectivité les nouvelles possibilités d'organisation et leurs conditions de mise en œuvre dans l'intérêt des enfants. **Bon nombre de communes ont choisi cette même option pour mener la concertation dans de bonnes conditions.** Les familles seront consultées pour connaître leurs avis et besoins en matière de garde. Cela permettra également à celles et ceux qui ont réorganisé leur temps de travail au moment de la mise en place de la réforme en 2014, d'envisager et anticiper une éventuelle modification.

Blandine PANAFIEU,
Adjointe-au-Maire en charge des affaires scolaires

L'ARRIVÉE DES ORDINATEURS À L'ÉCOLE

4 ordinateurs portables neufs et entièrement équipés ont été livrés à l'école le 24 mars dernier. 3 d'entre eux sont destinés à l'apprentissage des outils informatiques et de la prévention routière pour les élèves de primaire. Le dernier poste est destiné à Sandrine Girr qui accompagne les enfants sur ces ateliers informatiques et est en charge de gérer la base de données effectifs cantine et garderie pour les facturations. Rappelons que 3 ordinateurs fixes destinés à l'apprentissage des plus petits avaient déjà rejoint l'école en début d'année suite à un changement de matériel en mairie.





L'École

Des jardinières à l'école et à la crèche

Vous les avez peut-être observées... 8 magnifiques jardinières réalisées par nos 2 cantonniers et mises en place par Laurent Chabaud ont avantageusement remplacé les barrières en fer mises en place dans le cadre du plan Vigipirate aux approches de l'école. Certaines ont déjà changé de couleur... et deux d'entre elles ont servi de support à nos artistes en herbe du jeudi après-midi. D'autres petits artistes prendront le relai à l'automne prochain. Ces jardinières feront l'objet de plantation dans le cadre des TAP. Un grand merci à Denis Pellegrin pour la conception du moule et la recette... mais aussi aux « 2 Alice » (Mmes Offringa et Vassal) de l'APE les petites canailles pour leur aide lors de l'atelier jardinage. D'autres jardinières seront progressivement installées en plusieurs points de la commune et les volontaires seront les bienvenus pour s'en occuper...



L'ENT à l'école

L'Environnement Numérique de Travail proposé par l'académie de Montpellier a été testé par la classe de CM2. Enfants, enseignants et parents peuvent ainsi communiquer (messagerie, blog...) par le biais de cet outil sécurisé par des identifiants et mots de passe. Les enfants apprennent ainsi à utiliser ces outils informatiques qui leur seront indispensables dès le collège et accèdent à des ressources pédagogiques. La commune de son côté prépare une page portail communal vie scolaire qui permettra de communiquer en direction des familles sur les actualités, les événements, la restauration scolaire, les démarches à effectuer...



Le Conseil Municipal des Jeunes

Le projet de mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes est en cours de réflexion depuis quelques mois. Il a pour objectif de permettre à des jeunes de s'impliquer dans la vie de la commune en étant porteurs de projets ou d'idées autour de la culture, du sport, des loisirs, de l'environnement, de la solidarité ou tout simplement du quotidien. Sa mise en place devrait être effective fin 2017 à début 2018 pour un peu plus de 2 ans. Les jeunes élus seront les relais des attentes des jeunes électeurs (de l'école primaire, du collège et du lycée). Accompagnés par les élus du conseil municipal, ils travailleront au sein de commissions, participeront aux différents événements communaux ainsi qu'à 3 séances plénières du conseil municipal des jeunes par an. Il sera composé à parité de :

- 4 enfants de l'école primaire (élections au moment de l'élection des parents d'élèves représentant au conseil d'école)
- 8 enfants du collège
- 8 enfants du lycée (limite d'âge 16 ans en 2018)

Une réunion d'information sera organisée à la rentrée à l'attention des jeunes électeurs (établissement des listes) et des candidats. D'ici là, vous pouvez nous contacter en mairie pour vous inscrire comme jeunes électeurs et candidats.

Blandine PANAFIEU

Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires



L'École

Au revoir de Catherine Terris-Zeliam

« Je remercie les enfants, les parents, l'équipe municipale, les représentants de parents, l'association de parents d'élève et l'équipe éducative pour cette année pleine de sourires, de rencontres, de projets. Pour la rentrée prochaine, je ne serai pas des vôtres, je m'oriente vers l'enseignement spécialisé où d'autres projets, rencontres et sourires m'attendent... Je vous souhaite à tous un bel avenir autour de cette belle école. »



NOTEZ SUR VOS AGENDAS

Permanence d'inscription cantine/garderie : 31 août et 1^{er} septembre de 18h à 20h

Rentrée scolaire : 04 septembre 2017

Vacances de la Toussaint : du 21 octobre au 06 novembre 2017

Vacances de Noël : du 23 décembre au 08 janvier 2018



SAS
TP
GAYDE
ET CANALISATEUR

Travaux viabilisation
Terrassement - VRD

Tél. 04 66 75 92 99

Fax. 04 66 01 08 97

Mail. Gayde.tp@orange.fr

Russan Sainte-Anastasie

Vente - Location - Gestion

PENNA
IMMOBILIER

PENNA FANY
Gérante

www.penna-immobilier.com

04 66 63 87 90

06 27 08 44 79

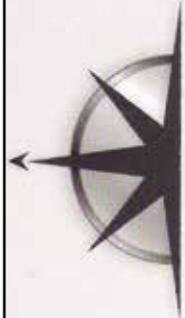
Avenue de la République - 30190 Saint-Chartes

penna-immobilier@orange.fr

Praticienne en Hypnose

Hypnose Ericksonienne - Diplômée de l'ARCHE

Marion Garcia



Confiance en soi
Développement personnel
Arrêt du tabac
Gestion du poids, du stress, des émotions
Peurs, anxiété, phobies
Troubles du Sommeil
Deuils, séparations

30190 Sainte Anastasie - Sur rendez-vous au 06.89.88.49.80

Mail : mariongarciahypno@gmail.com Mariongarciahypno

Le Petit Journal



des TAP

Juillet 2017

DU CÔTÉ DE LA MATERNELLE

- Kalya :** *Moi, j'aime faire toutes les activités.*
- Julia :** *J'aime l'arbre avec les mains.*
- Nina :** *J'ai bien aimé le jardinage et le muguet.*
- Léo :** *Le jardinage et les activités peinture.*
- Victor :** *C'est chouette.*
- Gabriel :** *J'aime faire les activités et jouer.*
- Liam :** *J'aime la peinture et les activités.*
- Lila :** *J'aime le jardinage.*
- Jayson :** *J'aime les arbres et la peinture.*

La réponse des enfants de Petite Section à la question :
qu'est-ce-qui te plaît le plus aux TAP ?



Durant les après-midis des TAP, un groupe de **moyens et trois enfants de grande section** étaient avec Karine. Tout au long de l'année ces enfants ont effectué des activités manuelles et plastiques sur des thèmes différents selon les saisons. Les feuilles d'automne ont été des supports pour des activités, ils ont fabriqué des maisons pour que les oiseaux puissent se nourrir l'hiver. Ils ont réalisé des décorations de Noël. Le thème des Indiens leur a permis de réaliser des coiffes pour se déguiser, des totems, des attrape-rêves et des portraits. **Au mois de Mars, les enfants présents se sont exprimés sur une activité qu'ils ont appréciée** parmi celles qui leur ont été proposées.



Emma et Hugo :

J'aime les TAP car on fabrique plein de choses, des totems et attrape-rêves indiens.

Timothée et Charles Léo :

Les couronnes indiennes.

Dounia :

L'œuf décoré.

Lucas et Charline :

La maison qu'on a construite pour que les oiseaux mangent l'hiver.

Loucas :

J'aime toutes les activités.

Les **grands** vous présentent en images leurs réalisations :



DU CÔTÉ DU PRIMAIRE



Entendez-vous au loin ces bruits ? Qu'est-ce que ça peut être ? On dirait des cris et des rires d'enfants. Mais oui c'est bien ça !

Nous sommes à l'école de Sainte-Anastasie et aujourd'hui, c'est jeudi ! Ayline B rentre en courant dans l'école et je lui demande pourquoi elle a l'air si joyeuse. « Ben, y a les TAP on va faire des activités ! »

« On va au foyer, là-bas il y a initiation au foot avec Laure, à l'escrime avec Pacôme et aux premiers secours avec Jessica. » me crie Mathias.

« Nous, on adore le foot » me disent Hugo et Théo « on fait l'échauffement puis des tournois ». Livien, Timéo et Yannis préfèrent l'escrime « on est des Ninjas ! ». Les filles qui sont beaucoup plus calmes ont eu un coup de cœur pour les gestes de premier secours « on apprend pleins de choses mais on rigole bien aussi ». Le groupe a revêtu le gilet de sécurité jaune ou orange, car ils font à pieds le trajet de l'école au foyer.

Je suis tentée de les suivre juste pour voir... mais ils me promettent de me montrer des photos !

Stéphanie GIRARD
Coordinatrice TAP

Exercice d'évacuation de victimes hors d'un véhicule !



Un jeudi, nous avons même vu le décollage d'une montgolfière ...



Mais qui est-ce ?

Ho là là !
Quelle concentration quand on danse avec Bérangère. Les enfants ont même montré à leurs camarades les pas qu'ils ont appris.



Johan a bien appris à faire les nœuds servant à assurer sa copine Leyla.



Les TAP,
c'est top !



Savez-vous
planter des fleurs
à la mode
de
chez nous ?



Nos deux
petites
jardinières :
les 2 Alice

Et puis
quand le temps
le permet,
nous allons nous
promener.



Au jardin !

Nos petits jardiniers vous donnent quelques conseils et vous livrent leur calendrier

Au printemps :

Ornements (semis) : capucines, cosmos-zinnia, tournesols.

Arbustes : lavandes, plumbagos, agrumes.

Potager semis : carottes, radis, haricots.

Plants : tomates, fraises, courgettes...

En été :

Ornement (semis) : roses trémière (floraison année suivante), œillets de poète (floraison année suivante).

Potager : salades.

En Automne :

Ornement (semis) : cyclamens, nigelles de Damas, tulipes, narcisses, jonquilles, crocus.

Arbustes : à la sainte Catherine tout prend racine ! Sauf les plants exotiques...

Potager : échalotes, petits pois, ail.

Semis : roquette, choux fleur (sous abris).

En Hiver :

Ornement (semis) : campanules (sous abris), gazania (sous abris)

Potager (semis) : laitue (sous abris), poireaux d'été, tomates (sous abris).





Devinette

Comment se quittent 2 œufs de Pâques qui sont fâchés ?

Réponse : Ils se quittent brouillés



Le coin des blagues

Une histoire de Toto

Toto rentre à la maison après sa première journée à l'école primaire.

Sa maman :

- Alors Toto, tu as appris beaucoup de choses aujourd'hui ?

Toto :

- Pas assez en tout cas, ils veulent que j'y retourne demain...

RESPONSABLE : BLANDINE PANAFIEU – ADOINTE AU MAIRE EN CHARGE DES AFFAIRES SCOLAIRES

COORDINATION : STEPHANIE GIRARD

LOGISTIQUE : SANDRINE GIRR

Accueil des moins de 6 ans :

Thérèse SERRES (PS)
Karine BRUN-BELET (MS)
Michèle ROBERT (GS)

Accueil des plus de 6 ans :

Stéphanie GIRARD
Sandrine GIRR

Assistées de Marcelle HOUET, Magali PILLON et Laurence GIBERT.



Un grand remerciement aux animateurs qui ont participé cette année aux TAP :

Bérangère Martin (danse traditionnelle), Jessica De Coro (premiers secours), Dominique Showb (yoga et conte), Alice Offringa et Alice Poyet (jardinage), Sandrine Dumas (recyclage pour Nîmes Métropole), Laure Baronia (foot).
Pacôme Lefèvre (escrime), Arnaud Chevalier (escalade-course d'orientation).

Merci également au personnel municipal qui a assuré le bon fonctionnement des TAP tout au long de l'année : Stéphanie Girard, Marcelle Houet, Laurence Gibert, Sandrine Girr, Thérèse Serres, Karine Brun-Belet, Michèle Robert, Magali Pillon.

Parents ! Qui contacter ?

Afin de gérer au mieux les groupes et les intervenants, les inscriptions se font de préférence à l'année et à minima au trimestre : téléchargez le dossier d'inscription disponible sur le blog communal (steanstasiegard.canalblog.com - onglet «Education» «Les TAP»). Une fois édité et complété, contactez Madame Stéphanie GIRARD au 04 66 63 02 28.

Une question, une idée ou une proposition d'atelier : contactez Madame Blandine PANAFIEU - Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires en Mairie au 04 30 06 52 00 ou Madame Stéphanie GIRARD au 04 66 63 02 28.



VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE



Infos générales

Les banquets organisés par vos associations

Des banquets propices aux échanges, à faire la fête, réunissent, par ces moments festifs annuels, tous ceux qui le désirent. Ils offrent aux adhérents ou aux habitants des moments privilégiés. Ils sont programmés dans l'agenda de la commune.

En Mars, le repas dansant de la FNCA

Des manifestations, des événements et les actions sont impulsés par cette association.

En Juin, le repas des associations

Ce repas est ouvert à tout adhérent d'une association communale participante, accompagné de la personne de son choix. Il réunit pour une soirée des groupes particuliers. Même différentes dans leur but, les associations peuvent aisément s'allier autour d'un même projet.

En octobre, la semaine bleue et son repas dansant

Depuis l'année de sa création, le club des seniors, Le cigalon, avec la participation du CCAS, organise un repas dansant pendant cette période. Ce repas est ouvert à tous. Les réservations sont disponibles en mairie ou auprès du club. Le repas aura lieu le samedi 7 octobre 2017 à 12h00.

En janvier, la galette des rois

Elle est organisée par Le cigalon pour ses adhérents.

Le blog des associations de Sainte-Anastasia

Le besoin des associations de disposer d'une communication spécifique, impose des méthodes et des outils pour mettre en œuvre une stratégie adaptée à la connexion avec leurs adhérents, leur public. Le blog associatif offre une intervention directe des présidents de club pour leur permettre de publier des informations liées à leurs actions, dans la conquête des objectifs fixés par les buts mentionnés dans leurs statuts. Vos associations s'actualisent, vous pouvez les rejoindre ou les découvrir à l'adresse suivante : <http://assoc-steanastasia.simplesite.com> ou directement par le lien depuis le blog communal.

Le club des seniors - LE CIGALON

seniors.steanastasia30190@gmail.com - 06 80 05 64 13 – 04 66 63 83 27

Vous pouvez prendre contact avec le club des seniors tous les mardis, au foyer Paul Maubon, de 14h à 17h30.

GYM-DETENTE



Afin de travailler étirements, équilibre, coordination des mouvements, respiration, 3 fois par semaine nous vous proposons 1h de gymnastique à l'Espace Paul Maubon.

2017 / 2018 sera notre 35^{ème} saison.

La reprise des cours aura lieu le :

**Lundi 18 septembre 2017 de 20h00
à 21h00 : gym tonique.**

**Mercredi 20 septembre 2017 de
18h00 à 19h00 : gym tonique.**

Vendredi 22 sept de 9h00 à 10h00 : gym douce.

Cette année, parmi les nouveaux adhérents, nous avons accueilli 2 messieurs (doublant ainsi l'effectif masculin). Nous constatons aussi une augmentation des participants pour le cours du vendredi. En cours d'année, certains se sont arrêtés. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement et espérons les retrouver en pleine forme à la rentrée !

CONTACTS

M^{me} Fabrégas Tél. 04 66 81 06 39

M^{me} Vinatier Tél. 04 34 04 32 71

M^{me} Aubert Tél. 04 66 81 04 23

E-mail : gymdetentesteanastasia30@sfr.fr





Les Canailles en action !

Si le premier trimestre de l'année scolaire a été essentiellement consacré à la reprise administrative de l'association avec le changement de bureau et du nom de l'association ainsi que la création du site Internet, le reste de l'année scolaire a vu éclore de nombreuses actions concrètes.



Les enfants ont ainsi pu profiter pleinement des jeux de récréation dans la cour du primaire et des jeux éducatifs en classe de maternelle, offerts juste avant Noël.

Les Canailles ont mis l'accent sur de nouveaux rendez-vous, au premier rang desquels la vente de **chocolats de Pâques** qui a ravi les gourmands avec des parents très participatifs !

Autre moment fort, le **Carnaval de l'école** qui a eu lieu le mercredi 29 mars, sous une belle matinée ensoleillée.

Elèves, enseignants et ATSEM, des classes de maternelles jusqu'au CE1, sont arrivés déguisés à l'école et se sont ensuite réunis dans la cour de la maternelle pour attendre avec impatience la compagnie SAMBA'K'TOUS, groupe de percussions brésiliennes. Elle est venue rythmer cette matinée dans la joie et la bonne humeur pour le plus grand plaisir des petits et des grands ! Pour finir cette belle matinée, les enfants ont dégusté les délicieuses crêpes confectionnées par les parents !



Dernier événement en date, le **Marché aux fleurs** qui s'est tenu le Dimanche 21 mai dernier dans la cour de la Mairie où un grand choix de fleurs, aromatiques et plants de légumes étaient à la vente.

Cette première édition a remporté un véritable succès !

C'est dans la convivialité et grâce aux parents et aux habitants de la commune venus nombreux, que cette journée ensoleillée s'est agréablement déroulée.

Il est certain que cette manifestation sera reconduite l'année prochaine !

Ce marché a également été l'occasion de procéder au tirage au sort de la première tombola mise en place par l'APE. Les enfants ont été ravis de découvrir des tickets 100% gagnants avec un petit cadeau offert à chaque fois. Les parents quant à eux, ont été conquis par les très jolis lots mis en jeu grâce à la générosité des commerçants locaux.

Le succès de toutes ces actions est un véritable encouragement pour la nouvelle équipe qui constate avec plaisir la participation de plus en plus grande des parents à la vie de l'association, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Infos : www.apelescanailles.com
Mail : contact@apelescanailles.com



VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE



Association ART ET CULTURE

L'association Art et Culture de Sainte-Anastasia organise tout le long de l'année, diverses manifestations dans le cadre de l'art et de la culture (exposition, sorties, théâtre...) et anime deux ateliers :

Atelier peinture : mercredi matin au foyer Paul Maubon, hameau d'Aubarne. Chacun suit son inspiration et sa technique, avec le soutien d'un professeur de peinture. Séance de 2h : mercredi matin à 9h30 au foyer d'Aubarne.

Atelier Feng-shui : Pratique qui offre de multiples applications pour optimiser la circulation de l'énergie et apporter du bien-être. Séance de trois heures par mois (lundi après-midi). Participation de 5€ par séance.

Pour toute information et inscription, vous pouvez nous contacter.

Mail : artetculture.sainte-anastasia@gmail.com ou Tél : 06 85 72 07 95 ou le 06 86 54 33 15.



Soirée théâtrale à l'espace Maubon 18 Février 2017

Cet art scénique, très bien maîtrisé par la troupe "les inattendus", dans une discipline difficile, le burlesque. Nous avons eu le plaisir de revoir une enfant du village, Natacha, qui nous a émerveillés dans ce rôle d'actrice comique. Le travail des acteurs et le plaisir des spectateurs ont transformé cette salle en un auditorium où les uns passent une audition, les autres sont juristes d'un casting. La mise en sélection d'acteurs basés sur l'évocation de l'amour à trois personnages, a amené de belles envolées lyriques à la mode de Cyrano, mais, bien agréablement modifiées.



Le Salon des Créateurs 25 et 26 mars 2017

Le salon des créateurs a eu lieu comme chaque année à l'espace Paul Maubon. Sous l'égide de leur professeur, Madame Sylvie ROUSSEL-MERIC, les artistes de la commune ont exposé leurs travaux artistiques et ont dévoilé, sur différents supports, leur expression très personnelle tout en échangeant avec le public.

La grande salle offrant un «hébergement royal», l'agencement des plus flatteurs, offrait aux visiteurs une très belle vision de l'exposition. Ce vernissage a eu une assistance nombreuse et conviviale. Un buffet, déclinant des produits locaux très agréables, a libéré les langues.

Toutes les photos concernant ces manifestations sont consultables sur :

<http://steanastasiégard.canalblog.com>

ou <http://assoc-steanastasia.simplesite.com>

liens : [Blog Associatif Sainte-Anastasia](#)

onglet : ART

Programme 2017 3 septembre 2017 : Vide grenier / 26 Novembre 2017 : Marché de Noël

LES JOYEUX ACCENTS RENDENT HOMMAGE À ANDREW PEGGIE



Les choristes des Joyeux Accents ont la douleur de vous annoncer le décès de leur chef de chœur. Andrew Peggie a dirigé la chorale de Sainte - Anastasia pendant trois années.

Il nous a quittés, à soixante-six ans, le matin de Pâques, des suites d'un cancer.

Pendant près d'un an, avec un courage exceptionnel, il a continué de diriger la chorale Encantarello d'Uzès malgré les chimiothérapies.

Nous voulons rendre hommage à ses qualités professionnelles et humaines : compositeur, musicien talentueux et pédagogue expérimenté, il savait faire aimer toutes les musiques avec une exigence de qualité.

Nous avons perdu un chef estimé. Il nous reste le souvenir des concerts qu'il a dirigés pour nous, avec nous, certains dans l'église d'Aubarne, transmettant son amour inconditionnel de la musique.

Un hommage musical lui a été rendu le dimanche 25 juin, en soirée, au temple d'Uzès.

La présidente des Joyeux Accents / Monique-Gabrielle Cazeaubon



L'ENTENTE DU GARDON



LA FÉRIE DE NOËL PREND VIE À AUBARNE

Noël a pris cette année une connotation particulière dans notre commune puisque l'Entente du Gardon a présenté à la population, en décembre dernier, une crèche vivante des plus réussies.

Réalisée sur la place d'Aubarne, elle a attiré pour cette première édition de nombreux visiteurs, grands et petits, qui ont pu admirer des scènes traditionnelles animées par nos concitoyens.

Si les enfants sont restés sans voix devant la mise en scène dans l'étable, ils ont sans aucun doute eu « un coup de cœur » pour le Père Noël arrivé en traîneau...

Après tant d'émotions, ils ne pouvaient que reprendre un peu de force grâce aux délicieuses crêpes confectionnées par Aurélie...

Vous pouvez d'ores et déjà noter sur vos agendas la date du 16 décembre pour la seconde édition de la crèche vivante qui devrait voir, en 2017, la mise en place d'un marché artisanal.



LE STADE BAPTISÉ « JÉRÉMY LLOBET »

C'est en présence de plusieurs personnalités que le stade de l'Espace Paul Maubon a été baptisé le dimanche 09 Avril du nom de « Jérémie Llobet ». Ce jeune joueur de l'Entente du Gardon, prématurément décédé à l'âge de 22 ans d'un accident de quad, jouait depuis l'âge de 12 ans au sein du Club dont il était devenu quelques années plus tard Capitaine.

En témoignage de l'affection que Daniel GRIOLET portait à Jérémie, l'Entente du Gardon organise chaque année sur le stade de la commune un tournoi qui porte son nom. Quant à la pelouse du stade sur laquelle les joueurs évoluent, elle était restée depuis sa création « anonyme ».



Daniel a donc proposé à Gilles TIXADOR que le stade porte désormais le nom de Jérémie Llobet. Cette dénomination a été validée à l'unanimité par l'ensemble du Conseil Municipal. C'est donc en présence des parents de Jérémie et dans un moment rempli d'émotion que la plaque a été dévoilée. Lors de son discours, Gilles TIXADOR a tenu à manifester publiquement le respect et l'admiration que le père de famille qu'il est peut avoir devant l'implication qu'ont encore aujourd'hui, au sein de l'association, Géraldine et Dominique, et ce, malgré la disparition de leur fils.





JOURNÉE TAURINE LE 25 FÉVRIER

Le soleil était au rendez-vous pour cette journée taurine organisée par l'Entente. Les manades La Clastre, Seden et Gardon ont proposé un festival haut en couleurs dans l'enceinte de l'espace Paul Maubon. Téméraires ou simples spectateurs, tous se sont retrouvés pour un apéritif animé et une paëlla bien mérités. La soirée, organisée par les féminines de l'Entente pour leur ami Jérémy, a été particulièrement réussie.

Daniel GRIOLET tient à remercier tout particulièrement les bénévoles, les manades, les membres de la sécurité, le DJ Tris pour leur implication dans la bonne organisation de cette journée.



UN TOURNOI DE FOOTBALL RÉUSSI

Ce ne sont pas moins de 80 équipes qui ont fait le déplacement jusqu'au stade de l'Espace Paul Maubon pour participer au tournoi « Jérémy Llobet », qui s'est déroulé sur plusieurs journées d'Avril à Juin.

Le Président de l'Entente, Daniel GRIOLET, a tenu à remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé à la réussite de cet évènement : joueurs, entraîneurs et bénévoles qui ont porté haut les valeurs du club, à savoir la convivialité et le respect.



Pensez à noter !

28 octobre : Revivre
16 décembre : Crèche Vivante





L'ESCRIME AU BÂTON LONG



Club de Sainte-Anastasie en 2017



Il s'agit d'une école d'escrime au bâton dans la tradition des arts martiaux.

Le but est de symétriser le corps dans des mouvements harmonieux aussi bien d'un côté que de l'autre, sur l'avant ou l'arrière.

On favorise des lignes d'étirements du corps, la respiration naturelle dans le geste. Nous serons amenés à maîtriser un ajustement de la posture et le ressenti dynamique du Bâton. L'échange entre partenaires est également important.

Il y a quatre Clubs indépendants et nous suivons la même méthode d'escrime : à Fronton (31), à Rodes (66), à Saint-Aunés (34) et à Sainte-Anastasie (30). Un stage d'un week-end est proposé par chaque club.

Nous sommes peu de pratiquants par club, ce qui rend les rencontres très conviviales, mais aussi rigoureuses sur le travail de l'art et riches en échanges de techniques.

Après les saluts : nous commençons la séance par des assouplissements, ou Do-In dynamique.

Ils maintiennent le corps dans un bon état de santé, souplesse, et augmentent la vigilance.

Pour l'escrime : nous avons commencé cette année et nous sommes un groupe de huit pratiquants.

Nous nous adapterons aux nouveaux venus dans le respect de la progression cohérente du groupe.

Chacun pratique à son rythme, il n'y a pas de compétition.



Je vous souhaite la bienvenue dans le club de Sainte-Anastasie et beaucoup de plaisir dans la pratique.

Comme dans tous nos clubs, nous vous proposons **3 cours d'essais gratuits.**

Le bâton en Micocoulier sera prêté pendant les séances.

Le tarif annuel est de **65€** assurance comprise.

La tenue est le Keikoji (Kimono) ou des vêtements n'encombrant pas le mouvement.

Les séances se passent à la grande salle du Foyer Paul Maubon d'Aubarne le Mercredi Soir de 19h00 à 21h00.

Cours Adultes ou + de 16 ans : de Septembre à Juin.

Animateur : Christian Maurel - contact : 06 78 77 24 23 ou 04 66 04 17 79

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG DE SAINT-CHAPTES

L'Association des donneurs de sang de Saint-Chaptes organise des collectes de sang au foyer Pierre CLAVEL (situé sur le champ de foire de Saint-Chaptes).

Les prochaines collectes auront lieu les : 8 septembre et 17 novembre 2017 (de 14h00 à 19h30).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Christian CHABAUD : cm.chabaud@wanadoo.fr

ou l'Association : dondusang.stchaptes@gmail.fr

Votre geste peut sauver des vies : aujourd'hui celle des autres, demain peut-être la vôtre !



LA FNACA

Le 21 septembre 1958 voit la naissance de la FNAA (Fédération Nationale des Anciens d'Algérie). Cinq années plus tard, le 30 et 31 mars 1963, au 4ème congrès national à Noisy le Sec est ajouté le « C » de combattant. La FNACA modifie son appellation et ses statuts pour mieux marquer sa volonté de faire reconnaître le titre de « Combattant » aux deux millions et demi de soldats qui, jusque là, sont considérés comme ayant participé à des « opérations de police » ou de « maintien de l'ordre » en Algérie, Maroc et Tunisie. L'article 2 de ses statuts, déposés le 17 juin 1963, stipule que la FNACA « est indépendante à l'égard des Pouvoirs publics et de tout parti politique, groupement philosophique ou religieux ».



La FNACA rassemble plus de 345 000 membres et constitue la plus importante des associations d'anciens combattants.

Elle est à l'origine de la Loi du 09 décembre 1974 qui reconnaît le principe de la qualité de combattant des anciens d'Afrique du Nord. La carte du combattant est attribuée pour tout séjour de 120 jours minimum en Afrique du Nord entre le 01 janvier 1952 et le 02 juillet 1962. Elle agit en ce moment pour que ces conditions soient élargies à tout militaire ayant effectué 120 jours commencés avant le 02 juillet 1962. Les militaires ayant effectué un séjour de 90 jours en Algérie entre le 2 juillet 1962 et le 1 juillet 1964 peuvent prétendre au titre de Reconnaissance de la Nation qui leur ouvre les portes de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerres.

L'action prépondérante de la FNACA a permis la reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie le 18 octobre 1999. Chaque 19 mars, la FNACA commémore le cessez-le-feu en Algérie.

La présidence est assurée par Guy DARMANIN depuis novembre 2011, date à laquelle il a succédé à Wladyslas Marek, décédé.

Nous avons aujourd'hui 3560 comités et un mémorial à Aigremont. 180 amis gardois sont morts pour la France. Leurs noms sont inscrits sur les colonnes du Monument.

La commission GAJE : ces quatre lettres sont familières aux adhérents de la FNACA ; elles désignent une commission interne qui joue un grand rôle pour notre génération. Le GAJE a trouvé son origine dans la volonté manifeste de la FNACA de se doter d'un outil ayant pour mission la Mémoire, le Savoir et le Devoir. Ses objectifs sont entre autres d'apporter aux jeunes les chaînons essentiels de la mémoire, d'œuvrer pour un enseignement correct de la guerre d'Algérie, de rendre hommage aux 30 000 soldats français morts ainsi qu'aux victimes civiles de la guerre d'Algérie, des combats de Tunisie et du Maroc et de rendre leur dignité à tous les survivants.

Le siège national de la FNACA est situé au 37/39 rue des gâtines 75020 PARIS.

Le Bureau National est composé comme suit :

- Président National : Guy Darmanin
- Vice-Président délégué : Michel Sabourdy
- Secrétaire Général : André Cognard
- Trésorier National : Jean-Luc Lemant
- Trésorier National adjoint : Jean Simon

Le Bureau Départemental (Gard) est composé comme suit :

- Président Départemental : Raymond Aparicio
- Secrétaire Départemental : Michel Pradeilles
- Trésorier Départemental : Gaby Pontet
- Effectifs aux cartes : René Panicucci
- Déléguée aux anciens combattants auprès de l'ONAC : Paulette Vuetto



Mémorial d'Aigremont

Vive la République !
Vive la France !
Vive la FNACA !

Georges MOULIN



**N'oubliez pas le loto de la FNACA
le Dimanche 10 décembre**



LA DIANE COMMUNIQUE



L'année cynégétique 2016/2017 a été une saison satisfaisante pour nos chasseurs, actionnaires et invités. Pour le petit gibier, une mention particulière pour le lièvre ; pour la perdrix et le faisan, une saison moyenne et malheureusement très faible pour le lapin.

Pour le sanglier, pas de surprise : **140 animaux** prélevés avec le carnet de battues soit 16% de plus que l'année précédente et environ **200 sangliers prélevés** au total sur la commune avec tirs affût-approche et chasseurs isolés. Malheureusement, dans le Gard, l'indemnisation des dégâts est passée de **393 000€ à 850 000€** estimée pour la saison 2016/2017. De ce fait, le montant du timbre gros gibier explose passant de **33€ à 80€** pour la saison 2017/2018. Parallèlement, **les frais vétérinaires ont aussi considérablement augmenté** ; en conséquence, il a été décidé que tout chasseur participant **occasionnellement** à une battue devra s'acquitter de la somme de 30€ auprès du chef de battue à sa première inscription sur le carnet pour participation aux frais vétérinaires.

Assemblée générale d'ouverture le Samedi 12 Août à 17h00 au RDV

Remise des cartes : **Samedi 12 Août** à l'issue de l'Assemblée générale **jusqu'à 20h00.**
Samedi 09 Septembre de **10h00 à 12h00 au RDV.**

Gibier lâché pour la saison 2017/2018

10 Trios de lièvres début Mars.

Ouverture de la Garrigue le Dimanche 10 Septembre **150 faisans et 50 perdrix.**

3 Lâchés de 80 faisans en cours de saison : Dimanche 05 Novembre 2017 - Dimanche 10 Décembre 2017 - Dimanche 07 Janvier 2018.

Attention : il est rappelé que les Samedis veille de lâchés, **la chasse fermera à 12h00** sur les secteurs plateau de Vic et Campagnac.

Ouverture de la plaine : Dimanche 01 Octobre à 08h00 **750 perdrix réparties en plusieurs fois.**

Attention : fermeture de la chasse aux lièvres le Dimanche 03 Décembre au soir.

Ouverture de la caille et de la tourterelle des bois le Samedi 26 Août. (Pour la caille sur terres libres uniquement).

Pour tous renseignements, contacter le Président M VINCENT Serge
Tél. domicile 04.66.63.22.86 de 18h00 à 19h00 uniquement.
Tél. portable 06.20.42.17.82 Horaires de travail.

Bonne saison à tous.

Le Président Vincent Serge

LE CIGALON

Le Cigalon 433 rue des meyrannes – Russan -30190 Sainte-Anastasie
seniors.steanastasie30190@gmail.com
06 80 05 64 13 – 04 66 63 83 27



Les membres de l'association se rencontrent tous les mardis après-midi, au foyer Paul MAUBON. Vous pouvez prendre contact également par mail à l'adresse suivante : seniors.steanastasie30190@gmail.com ou par téléphone **04 66 63 83 27**. Après la trêve estivale, le club reprendra ses activités le mardi 5 septembre 2017.



Calendrier des activités

Samedi 7 Octobre 2017 : Repas dansant de la semaine bleue au foyer Paul Maubon, avec le concours du C.C.A.S. Ouvert à tous.

Mardi 17 octobre 2017 : « La Maison de Jeanne » Dégustation et vente des produits du terroir à Arpaillargues

Dimanche 12 Novembre 2017 : Sortie découverte à l'hippodrome de Nîmes Courbier (nouvelle demande des participants)

Dimanche 19 Novembre 2017 : Loto au foyer d'Arpaillargues

Mardi 5 Décembre 2017 : Carpentras et les traditions de Noël en Provence. Départ du car depuis la place d'Aubarne en direction des terres Venaissins. Déjeuner typiquement Provençal.

Mardi 9 Janvier 2018 : Galette des rois offerte par le club à ses adhérents

Retrouvez l'actualité de votre association à l'adresse suivante :

assoc-steanastasie.simplesite.com ou depuis le blog communal : steanastasiegard.canalblog.com lien associations

Le QI-GONG

Après-midis studieuses. La manutention des personnes et des charges s'est invitée au Cigalon. Déplacer, porter, soit une personne, soit un objet, est une tâche des plus banales, des plus quotidiennes. Cela ne veut pas dire qu'elle s'exécute sans difficultés et sans conséquences.

Personnes... les personnes âgées de la famille, les petits enfants, adorables, mais assez lourds.

Charges... les courses, les bouteilles de gaz, le sac de ciment, et durant toute une vie laborieuse, l'exercice d'un grand nombre de professions.

Un petit rappel anatomo-physiologique sur l'axe vertébral permet de répondre à quelques questions sur son fonctionnement. Pour se tenir debout, il est nécessaire d'avoir un dos droit et gainé, grâce à une bonne qualité du tissu entourant les vertèbres (tendons et muscles).

En fait, les rotations, les flexions avant, latérales, arrières, sont étroitement liées à la verticalisation du corps.

Paul Dottès, kinésithérapeute, a élaboré cette méthode visant à décrire l'attitude et les conditions pour assurer une protection du dos.

Que vous soyez jeune, adulte ou plus âgé, être attentif à une bonne pratique, est un gage de préservation de sa santé.

Comment faire ?

1- Réfléchir avant d'agir, est la première consigne, en commençant par l'analyse du déplacement de la personne ou de la charge ; de cette manière on évite les obstacles et on peut demander une aide supplémentaire si besoin.

2- Prendre l'attitude corporelle adéquate :

- dos droit et fixé / - pieds écartés largeur des épaules

- se rapprocher de la charge / - superposer ou rapprocher les centres de gravité de la terre et de la charge / - flexion, extension des cuisses.

3- Réguler sa respiration en fonction du mouvement

4- Mesurer son effort

Durant ces après-midis, le but était surtout d'expérimenter, de sentir, avec des exercices simples, les différentes notions mises en œuvre :

- Equilibre et déséquilibre / - Latéralité gauche, droit, avant, arrière

- Travailler la respiration abdominale / - Réguler l'effort / - La relaxation psycho-corporelle pousse à la détente, à vivre l'instant

Une incitation à trouver son bonheur par une meilleure compréhension de soi... finalement des autres !

Gilbert HOULONNE

Infirmier formateur manutention des personnes et handicapés





LES CHATGABONDS

Chers habitants du village,

Le 17 novembre 2015, l'association « Les Chatgabonds » a été créée. Depuis, 42 chats ont été stérilisés uniquement dans notre village très étendu : 21 femelles dont une dizaine gestantes de plusieurs chatons qui seraient eux aussi devenus chats errants et 21 mâles désormais « inactifs » auprès de nos minettes. Tous ces minous vont s'assagir, ne se battent plus, ne nous agaceront plus la nuit par leurs hurlements et ne contamineront plus nos chats domestiques que nous protégeons.



Lors de notre première assemblée générale en janvier 2017, nous avons évoqué un premier bilan très positif, tant en prise en charge des stérilisations que sur le bilan financier grâce aux vide-greniers, aux marchés de Noël et à vos adhésions. En 2016, vous étiez 43 à nous soutenir et à ce jour, 55 adhérents sont membres des Chatgabonds pour 2017. Un grand merci à vous toutes et tous !

Un grand merci également à tous ceux qui nous ont soutenus le 1er mai sur la place de Russan en venant acheter un brin de muguet aux Chatgabonds. La recette nous permettra de stériliser 5 minettes ou une dizaine de matous. N'hésitez pas à nous rejoindre en adhérant à notre association ou en faisant un don, si petit soit-il.

Notre bureau tient particulièrement à remercier la SPA de Vallérargues qui nous octroie des stérilisations gratuites ainsi que des bons de stérilisations auprès des vétérinaires. Elle nous soutient auprès du siège de la SPA à Paris pour le massacre des chats survenu ces derniers mois. Comme toute enquête, cela prend du temps ; mais nous voulons vous rassurer, rien n'est tombé dans l'oubli.

Nous continuons avec ferveur et entrain notre engagement pour la cause animale. Nous débordons même de notre objectif qui est la stérilisation car deux jeunes minettes très malades recueillies sous un abribus (coryza, vers, gale, diarrhée, etc...) ont été soignées et stérilisées. Elles seront proposées à l'adoption. Ces deux minettes très sociables, câlines et adorables ont subi l'absurdité de l'humain qui préfère jeter sur le trottoir des chatons innocents alors qu'il aurait été si simple de stériliser la mère. **Voilà pourquoi nous existons, nous les Chatgabonds.** Merci à Virginie, membre de notre bureau qui s'investit à fond dans la cause animale. Merci à Jessica, initiatrice de la vente de muguet du 1^{er} mai.

Merci aussi à un membre du conseil municipal qui nous soutient par son sourire, sa gentillesse, son amour des animaux et ses petites peluches qu'elle nous achète pour la loterie lors des marchés de Noël afin de récolter des fonds.

Nous Chatgabonds, association d'utilité publique, vous remercions pour votre soutien qui nous aide à continuer notre action.

Notre bureau

Véronique MAJEWSKI : 06 13 36 01 67 / Virginie BOURON : 06 11 32 82 53

Jessica DE CORO : 06 26 39 16 80



Maison Euzeby

10^{ème} édition !
«*POUR UNE AUTRE FOIS*»
Exposition d'art contemporain



*Rudy Ricciotti devant son
MUCEM à Marseille*

*Sophie Calle pendant une
exposition à Hong Kong*



Artistes présents cette année pour fêter cet anniversaire

SOPHIE CALLE
CLAUDE VIALLAT
GUY DE ROUGEMONT
RUDY RICCIOTTI
PHILIPPE FAVIER
SERENA CARONE
ROSALIA RABINOVICH
PHILIPPE LOUISGRAND
LILIAN EUZÉBY

Il suffit simplement de taper sur internet le nom des artistes présents à Russan cet été pour réaliser que nous aurons une chance formidable d'apprécier des oeuvres de personnalités mondialement connues.

Du 22 juillet au 31 août
L'exposition est ouverte du Mercredi au dimanche
de 11h00 à 13h00 et de 17h00 à 19h30 .
ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

<http://www.maisoneuzeby.wordpress.com>



*Guy de Rougemont
dans son atelier parisien*

« REVES'ELLES »



Le team REVES'ELLES, représenté par Marion PASCAL, habitante de Sainte-Anastasia et Marion CONNAN, tient à remercier la commune de Sainte-Anastasia et ses habitants pour leur soutien, qui leur a permis de réaliser cette belle expérience qu'est le « Rallye Aïcha des Gazelles » au Maroc.

Cette aventure leur a permis d'aller au bout d'elles-mêmes ; dans les moments de difficultés, elles ont su faire preuve de persévérance et de volonté pour atteindre leur objectif.

Après une première étape plutôt très bien réussie, elles ont commencé à connaître la réalité du rallye ! Une crevaison, une bonne dizaine de « tanquages », les fameuses herbes à chameaux, sans oublier une petite fuite d'amortisseurs... Mais rien de bien méchant, elles ont réussi à combiner conduite et navigation à l'ancienne, leur permettant ainsi d'atteindre la ligne d'arrivée tant convoitée.

Elles sont heureuses de vous annoncer qu'elles sont arrivées 65^{ème} au classement général sur 134 équipages classés et 40^{ème} sur 100 équipages au classement 1^{ère} participation.

Elles ont été très fières de porter, de Nice au désert marocain, les couleurs de l'association SACHANGE et de la commune de Sainte-Anastasia.

Marion CONNAN & Marion PASCAL
06.88.29.26.69 - 06.73.19.48.37
Team 237 Réves'Elles pour SachAnge
Rallye Aïcha des Gazelles 2017
www.reveselles.wordpress.com
Fb : [Marion Réves Elles](#)
Twitter : [@RevesElles](#)





SAINTE-ANASTASIE PATRIMOINE

Sauvegarde de notre Patrimoine : le Plan de financement

Les moyens : subventions, concours, fonds propres

En amont de tous nos projets, portés aussi bien par la commune que par Sainte-Anastase Patrimoine, et bien avant les actions concrètes sur le terrain réalisées par les bénévoles ou les entreprises, il est nécessaire de trouver et mettre en place le financement nécessaire et nous consacrerons cet article à cette phase nécessaire mais peu visible de nos projets patrimoniaux.

Une subvention est une aide financière versée par une entité publique (l'État, une collectivité territoriale, ou un organisme public) à titre ponctuel ou reconductible en vue de concourir à la réalisation d'une finalité précise, allouée par une personne publique, pour financer une activité d'intérêt général. **(Il n'est pas possible d'utiliser une subvention pour financer d'autres travaux que ceux de la demande).**

La subvention ne peut porter sur la totalité du financement du projet, **au moins 20 % reste à charge du demandeur** ; cette part peut être financée par des dons, éventuellement défiscalisables. **Pour l'association, ce sont vos cotisations qui financent cette part.**

Pour initier une demande de subvention, il est nécessaire d'établir un dossier comportant un descriptif du projet adapté à son ampleur, de son intérêt pour la commune, des accords éventuels, un calendrier de réalisation, le budget nécessaire et les sources de financement.

Après instruction et accord, la mise en place des financements se fait sur présentation des factures, un premier versement peut être effectué. Un rapport final avec un bilan financier est demandé.

Dans ce cadre, depuis sa création en mars 2016, *Sainte-Anastase Patrimoine* a réalisé pour son compte ou celui de la commune plusieurs dossiers de demandes de subvention, ce qui me permet de faire un point sur les actions passées et à venir

Outre les dossiers de demande de concours financiers 2016, pour la restauration de l'œuvre de Xavier Sigalon, pour l'étude préalable de l'église de Russan, pour une communication autour de Baume-Latrone via l'appel à projet Dédé de Nîmes-Métropole, la restauration des petits monuments via la réserve parlementaire de notre Député, nous avons instruit en 2017 :

- Un projet de signalétique des ouvrages le long de la boucle des 4 porches (Dédé Nîmes Métropole) ;
- Un projet de communications avec les enfants et le grand public autour de Baume-Latrone (Dédé Nîmes-Métropole) ;
- Une valorisation du site du Castellans avec deux actions :
 - o Débroussaillage et nettoyage du Fort du Castellans, mise en place d'une signalétique (appel à projet sur les voies historiques porté par le Pays de Garrigues et de Costières de Nîmes financement LEADER).
 - o Remise en état de l'oliveraie du Castellans (Trophées de la Réserve de Biosphère des Gorges du Gardon).
- Une restauration de la statue de Sainte-Anastase (Concours Arc Nucléar)

Comme les subventions financent au maximum 80 % de nos projets, nous devons abonder les 20 % restant sur nos fonds propres, issus essentiellement de vos cotisations. Nous espérons de nombreux adhérents pour 2017 en renouvellement ou en nouvelles adhésions (tarif inchangé)

LA BOUCLE DES 4 PORCHES

Afin de permettre à nos visiteurs de découvrir nos 4 principaux villages, nous proposons une promenade de 10 km reliant nos villages avec comme dénominateur commun : les porches.

Sur demande, nous vous fournirons le fichier du topo-guide que nous pouvons personnaliser à votre demande avec votre logo ou identification, vous pouvez faire la demande par mail ou téléphone.

En projet : d'autres boucles thématiques.





VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

DES INITIATIVES DE MOBILISATION PORTÉES PAR DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION POUR LA COLLECTE DE FONDS DESTINÉS À LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE RUSSAN



En 2016, première initiative avec la soirée Gospel.

En 2017, déjà deux initiatives :

Une collecte de ferrailles, dont l'enlèvement a eu lieu le 10 mai

Un concert d'orgue le 24 juin en l'église de la Calmette.

Au-delà des sommes récoltées, ces actions montrent la motivation de nos concitoyens pour la restauration de l'église de Russan.

Jean MINIER

EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE : LES JARDINIÈRES

Le projet des jardinières est parti d'une bonne intention, sur une idée de la commune et de *Sainte-Anastasie Patrimoine* : apporter de la convivialité, rapprocher nos concitoyens autour de plantations de fleurs et d'herbes aromatiques. Le moule métallique a été réalisé dans le cadre de la formation professionnelle encadrée par des formateurs qualifiés avec pour objectif pédagogique de passer de l'enseignement théorique à la pratique, avec des stagiaires motivés, appliqués sur une réalisation concrète déployée au sein de la commune de Sainte-Anastasie.

En tant que formateur et membre de *Sainte-Anastasie Patrimoine*, je remercie toutes les personnes qui ont pu contribuer à leur niveau pour réaliser ce projet.

Denis PELEGRIN



Un tissu associatif actif permet de proposer des activités dans des domaines variés apportant une vie sociale au cœur d'une communauté. Mais, lorsque les habitants s'unissent pour restaurer le petit patrimoine, c'est à notre héritage communal qu'ils redonnent vie.

Après un peu plus d'une année d'existence et une première restauration réussie, l'association *Sainte-Anastasie Patrimoine*, s'engage avec la municipalité. En conventionnant avec la Mairie, l'association apportera son soutien pour le montage et le suivi de dossiers tels que la rénovation de l'église de Russan ou la restauration du tableau du peintre Xavier Sigalon.

Si pour de tels projets, des budgets municipaux et diverses subventions sont incontournables, d'autres sources de financement sont nécessaires. Son Président Jean Minier, Josiane Robert, Conseillère Municipale et les autres membres de l'association continueront à orchestrer les diverses initiatives extérieures organisées au profit de ces chantiers d'envergure, tout en continuant leurs actions propres sur le territoire communal. Merci à tous.

Gilles TIXADOR



Sainte-Anastasia Danse

Une année s'achève et la prochaine est en cours de préparation. Cette année, 53 adhérents dont 17 du village.

L'association a été créée en mars 2008 et les ateliers de danse ont pris forme en septembre dans la toute nouvelle salle des fêtes de Sainte-Anastasia.

Nous sommes en effervescence pour préparer l'anniversaire de ses 10 ans d'existence.

Nous réfléchissons à un programme pour l'année 2018/2019.

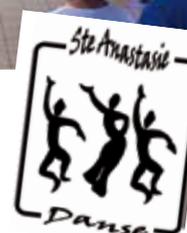
Les ateliers de danses traditionnelles du jeudi, de claquettes, danses de salon et gym Pilate du lundi sont maintenus pour l'année 2017/2018. Venez nombreux vous inscrire !

Les débutants en danse de salon, claquettes seront les bienvenus.

Afin que nous puissions organiser les cours, merci de nous contacter le plus rapidement possible si vous êtes intéressés.



Stage de Sardane



Miss et mister Leprechaun vous attendent pour la Saint-Patrick 2018

Activités de la saison 2016/2017

Le 8 octobre 2016, nous avons eu le plaisir d'organiser un après-midi occitan avec une conteuse, une pièce de théâtre et un groupe de danses, suivi d'un bal avec le groupe Castanha E Vinovel de Béziers.

En février 2017, le stage de Sardane animé par Sandrine et Francis Garcia, catalans passionnés a été très apprécié. Nous avons poursuivi

l'initiation durant les ateliers de danse.

Sandrine et Francis nous ont proposé de les retrouver en Catalogne en mai 2018 pour participer à une journée typiquement catalane «Diada». Un petit groupe est prêt à relever le défi.

En mars, a eu lieu notre traditionnel Bal de la St Patrick qui rassemble toujours autant de participants.

En mai 2017, la conteuse qui avait participé à notre journée occitane, nous a conviés à découvrir son petit paradis à Meyrannes, près de St-Ambroix.

Tout au long de la promenade, un conteur, des chanteurs, la végétation, le chêne de Merlin, le chant de l'eau, le discours des oiseaux nous ont fait voyager dans un autre monde.

Notre assemblée Générale a eu lieu le jeudi 8 juin et a été suivie d'un repas partagé.

Le vendredi 9 juin, nous avons participé au repas des associations de Sainte-Anastasia.

Les rencontres à venir

- Le dimanche 3 septembre, à midi, au mas Menouret, organisation d'un repas champêtre, permettant de réunir tous les adhérents et les futurs adhérents.
- Le samedi 30 septembre : bal de rentrée. Nous n'avons pas encore choisi le groupe qui animera la soirée, mais cela ne devrait pas tarder.
- Le 3 mars 2018, nous fêterons la St Patrick avec repas irlandais et soirée dansante.
- Comme chaque année, nous organiserons un stage de danse.
- Sortie nature lors d'un week-end : petite randonnée...
- Les 26 et 27 mai 2018 pour ceux qui le désirent un week-end chez les catalans est prévu.

Pour tous renseignements : berangerem30@orange.fr, 04 66 63 05 55

Blog : <http://dansonsfolk.pagesperso-orange.fr> : et depuis peu la page [Facebook](#).

Michel MARTIN, président de l'association et les adhérents remercient la municipalité de leur permettre de disposer de l'espace Paul Maubon. Sans cela, les différentes manifestations seraient impossibles.





Vin de pays du Duché d'Uzès

Vin de pays d'Oc

Hameau de Vic, 30190 Sainte
Anastasie

Tél. 04 66 81 05 61

port : 06 17 22 40 45



DOMAINE
de
FONTAINE BOULBON

DUCHÉ D'UZES
Appellation d'Origine Protégée

Vente de vin au caveau - Rouge, Rosé, Blanc, Cartagène

Vin de pays et AOP

EARL Domaine de fontaine Boulbon 30190 Ste-Anastasie
(sur la D18 entre Saint Chaptes et Sainte Anastasie)

Tél : 04.66.81.28.33



Alu'dépannage

Pose toutes menuiseries
Serrurerie Alu, PVC, volet roulant...

d.rebuffat1@orange.fr

Fixe : 04.66.22.60.60 - Port. : 06.15.63.73.61

Contact : Daniel Rebuffat - La Bégude - 30190 Ste Anastasie

SIRET : 534 316 872 00017

ENTREPRISE BANCEL

MENUISERIE



Bois - Alu - PVC

Neuf et rénovation

Fenêtres - Porte Fenêtre - Porte d'entrée - Porte intérieure
Volet battant & roulant - Porte sectionnelle - Cuisine - Agencement

POMPES FUNÈBRES BANCEL



ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES
CHAMBRE FUNÉRAIRE
CONTRATS OBSÈQUES
CÉRÉMONIE SONORISÉE
Caveaux (entretien, nettoyage)
Articles funéraires (fleurs, plaques)

Une équipe à votre service dans un environnement privilégié

30190 Sainte-Anastasie • bancel.men@wanadoo.fr • 04 66 81 03 36



INFORMATIONS GÉNÉRALES



NUMÉROS UTILES

Mairie	04.30.06.52.00	Ecole publique	04.66.63.12.28
Cantine scolaire	04.66.63.02.28	Bâtiment Crèche	04.66.63.95.33
Bibliothèque	06.46.31.69.24	Gestion SIVU	04.30.06.52.02

Repas à domicile (65 ans et plus, malades et handicapés) - Prix repas : 5,26 euros - Tél. SAVEUR-SERVICE – 04.67.72.05.94

Services d'Urgence

15 Samu - **17** Police / Gendarmerie - **18** Pompiers - **112** Toutes urgences

Gendarmerie St-Chaptes	04.66.81.20.73	Ordures Ménagères (déchetterie/tri sélectif)	04.66.02.54.54
Cabinet médical	04.66.81.07.58	Conseil Départemental	04.66.76.76.76
Docteur VIAN	06.25.65.18.73	Préfecture	0820.09.11.72
Docteur MEYRAND	06.22.02.58.40	Eau potable : Nîmes Métropole	04.66.02.55.55
Anne ALLEMAND (Kinésithérapeute)	04.66.63.81.69	Assainissement : SAUR	04.30.62.10.00
Assistante sociale (sur RDV)	04.66.03.48.00	Centre de loisirs de Blauzac	07.50.28.72.30
Centre anti-poison Marseille	04.91.75.25.25		
SOS Mains – Urgences	04.66.04.31.46		
SOS Médecins Nîmes	04.66.36.70.22		
Pharmacie La Calmette	04.66.81.09.20		
Pharmacie Saint-Chaptes	04.66.81.20.88		
Cabinet vétérinaire La Calmette	04.66.81.01.04		

Infirmières

BOURDIN Alexia	04.66.63.07.78/06.27.79.28.01
PENE Bruno	06.03.93.09.91
GAUBIAC Muriel	04.66.20.24.08/06.13.66.48.82
VERGNES Gina	06.03.93.09.91
LACOMBE Christelle	04.66.22.31.63/06.21.23.57.95

EDF-GDF	0810 030 810
ERDF	0810 058 714
Nîmes Métropole (standard)	04.66.02.55.55
Nîmes-Métropole Déchetterie : ramassage des recyclables (tri sélectif) : Hameaux de Russan, Vic, Campagnac et Les Mas : mercredi matin ; Les Bégudes : jeudi matin	



LISTE DES ASSOCIATIONS

AATCC	Gilbert HOULONNE	06.83.03.00.62	martine.houlonne@orange.fr
ALEPH	Lilian EUZEBY	06.09.74.76.36	l.euzeby@yahoo.fr
APE LES CANAILLES	Alice VASSAL	06.63.41.50.64	contact@apelescanailles.com
ART ET CULTURE	Nancy BRUYAS-BOUQUET	06.85.72.07.95	artetculture.sainte-anastase@gmail.com
CITOYENNETE ECOLOGIE	Patrick DAIGNES	04.66.63.05.26	
ECOLE DE MUSIQUE	Monique RICHARD	04.66.63.03.03	
ENTENTE DU GARDON	Daniel GRIOLET	06.23.87.04.89	daniel.griolet@sfr.fr
ENVIE DE...	Mérelia DESCARPENTRIES	06.61.33.54.78	
ESCRIME AU BATON LONG	Christian MAUREL	06.78.77.24.23	
FNACA	Georges MOULIN	04.66.60.12.54	
GYMNASTIQUE DETENTE	Mireille FABREGAS	04.66.81.06.39	aubert-30190@neuf.fr
LA DIANE Société de chasse	Serge VINCENT	04.66.63.22.86	
LA GALANTE PRODUCTIONS	Walter BADET	06.35.33.35.50	
LE FIL DE SOIE	Athon LEFORMAL	04.66.63.12.80	
LE CIGALON	Louis POTEZ	06.80.05.64.13	seniors.steanastase30190@gmail.com
LES AMIS DES ENFANTS DU MONDE	Jacqueline GINER	04.66.81.03.77	
LES CHATGABONDS	Véronique MAJEWSKI	06.13.36.01.67	leschatgabonds@free.fr
LES ENFANTS CHANTANTS	Nathalie FELJAS	07.78.05.09.29	
REVES'ELLES	Marion PASCAL	06.73.19.48.37	reves.elles@gmail.com
SAINTE-ANASTASIE DANSE	Michel MARTIN	04.66.63.05.55	berangerem30@orange.fr
SAINTE-ANASTASIE EN FETE	Daniel GRIOLET	06.23.87.04.89	daniel.griolet@sfr.fr
SAINTE-ANASTASIE PATRIMOINE	Jean MINIER	06.74.26.23.64	sainte.anastase.patrimoine@gmail.com



Océan

COLLECTE
ORDURES MÉNAGÈRES
ET SÉLECTIVE
PROPRETÉ URBAINE
GESTION DE DÉCHETTERIES

627, ANCIENNE ROUTE D'AVIGNON
30 000 NÎMES

TEL. 04 66 38 19 60
FAX : 04 66 39 10 55

[HTTP://WWW.OCEAN-NIMES.NET](http://www.ocean-nimes.net)

Construction Bois Zinc
Ossature bois - Charpente - Zinguerie - Isolation

David SURGET
Artisan Charpentier

06 79 91 28 22
04 66 22 41 44



111 impasse le Pradet - Aubarne - 30190 Sainte Anastasie

Mail: contact@cboiszinc.fr
Site internet: construction-bois-zinc.fr



C.A Paysage

*Création de Jardins
Entretien Elagage*

Charlie Ayrald
06 27 51 28 86
charlie.ayrald@orange.fr
17, rue du Moulin à vent
30190 La Calmette



DISTRIGAZ30

***Votre distributeur
de gaz à domicile***

**BUTANE
PROPANE
CARBURATION**

**Bouteilles
livrées**
13Kg *Butane
Propane*



☎ 06 22 31 57 99

☎ 04 66 57 98 03

www.distrigaz30.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Vous avez rendez-vous !

Juillet 2017

22 juillet au 31 août : Exposition d'art contemporain Maison Euzéby (ALEPH)
27 au 30 juillet : Fête Votive (Ste-Anastasie en Fête)

Août 2017

31 août : Permanence cantine

Septembre 2017

1 septembre : Permanence cantine
3 septembre : Repas champêtre (Ste-Anastasie Danse)
3 septembre : Vide grenier (Art et Culture)
8 septembre : Don du sang Saint-Chaptes
10 septembre : Ouverture de la Garrigue (La Diane)
30 septembre : Bal de rentrée (Ste-Anastasie Danse)

Octobre 2017

01 octobre : Ouverture de la plaine (La Diane)
07 octobre : Repas dansant Semaine bleue (Le Cigalon)
17 octobre : La maison de Jeanne Arpaillargues (Le Cigalon)
28 octobre : Revivre (l'Entente du Gardon)

Novembre 2017

03 novembre : Théâtre « Les Fables » dans le cadre des Vendredis de l'Agglo – Espace Paul Maubon
11 novembre : Commémoration de l'Armistice de 1918 au Monument aux Morts
12 novembre : Sortie découverte à l'hippodrome de Nîmes (Le Cigalon)
17 novembre : Don du sang Saint-Chaptes
19 novembre : Loto au foyer d'Arpaillargues (Le Cigalon)
26 novembre : Marché de Noël (Art et Culture)

Décembre 2017

5 décembre : Sortie à Carpentras (Le Cigalon)
10 décembre : Loto (FNACA)
16 décembre : Crèche vivante (l'Entente du Gardon)

Janvier 2018

09 janvier : Galette des Rois (Le Cigalon)
12 janvier : Vœux à la population
20 janvier : Repas des aînés

Attention : ce planning est susceptible de subir des modifications.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES (Mise à jour Juin 2017)

Lorinne CHEUCLE 04.66.74.45.41
Sandrine ISAIA 04.66.63.14.68
Laurance PELEGRIN 07.71.16.07.72
Vanessa PLATON 04.66.20.53.74/06.09.17.30.21
Sabine PONT 06.10.42.29.60
Christelle RAVENT 04.66.63.03.33

Corinne RIUS 06.95.87.85.32
Florence VINATIER 04 34 04 32 71 / 06 37 58 15 92



Le prochain journal municipal paraîtra en Janvier 2018

ETAT CIVIL (Au au 15 juin 2017)

NAISSANCES

MECHAY Aïssa né le 9/12/2016
SUCHET Emma née le 14/12/16
HOUEU Maëva née le 21/12/16
BASAGANA SCIOU Liana née le 16/01/2017
OLYMPE Océane née le 7/03/2017
DUFOUR Matéo né le 17/05/17
FOURTET Tao né le 03/06/2017 (né dans le village)



MARIAGES

VEYRON Philippe et PASCUAL Floriane le 10/12/2016
BERAUD Jean-Michel et AVOMO EDOU Mireille le 27/05/2017



DÉCÈS

DUMAS Raymond décédé le 16/12/2016
GRIOLET Raymond décédé le 24/01/2017
ISSOGLIO Monique décédée le 02/02/2017



R
E
S
T
A
U
R
A
N
T

Ouvert Midi et Soir

le martin's

ici... [le tout-fait-maison]

avec terrasse...

196 route de Carrières Vieilles
30190 Saint-Chaptes

**Nouveau :
Service Traiteur**

04 66 03 42 03
Portable 07 62 77 45 76

LE PETIT BOUDOIR

Salon de coiffure

06 26 20 57 34

Lorie Vitiello

64 Grand Rue (Aubarne) | Sur rendez-vous lundi - mardi
30190 Ste Anastasie | jeudi - vendredi et samedi

Galizzi TP

Travaux publics - Canalisations - Terrassements
V.R.D. - Carrière

Tél : 04 66 81 20 77
Fax : 04 66 81 24 18
galizzi.seeg@wanadoo.fr

10, rue de l'Egalité
30190 Garrigues Ste-Eulalie

Gîte des Figourières

Gîte d'étape
Chambres et table d'hôtes
Salle de réception

Hameau de Russan F -30190 Sainte-Anastasie

+33 (0)4 66 63 89 89
+33 (0)4 66 63 89 88

Web : www.gitesainte-anastasie.com
E-mail: infos@gitesainte-anastasie.com

TIXA - BETON



BÉTONS PRÊTS À L'EMPLOI
BÉTONS DÉCORATIFS
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS
Livraison toutes quantités
ou pris sous centrale
CD 22, le Village, 30190 DIONS
Port : 06 16 02 01 45
Tél./fax : 04 66 81 08 51
tixabeton@wanadoo.fr

Vire



- Tous dépannages
- Plomberie
- Chauffage
- Climatisation
- Fioul - Gaz
- Pompe à chaleur
- Plancher chauffant

04.66.63.12.38 06.19.70.06.48

Michel VIRE

2, Route d'Uzès 30190 Dions

FÊTE VOTIVE RUSSAN

SAINTE-ANASTASIE



27-28-29-30 JUILLET 2017

AUBADE À LA POPULATION DE SAINTE-ANASTASIE LE SAMEDI 22 JUILLET ET LE DIMANCHE 23 JUILLET 2017

JEUDI 27 JUILLET

- 18H30 **ABRIVADO-BANDIDO** avec la MANADE DU GARDON
19H30 **APERITIF** animé par «CANAILL'SONG»
20H30 **GRAND REPAS** sur la place de la Fontaine
Inscription et règlement avant le 21 juillet 2017 à la mairie ou boulangerie du village
ou Mr Griolet Daniel 06.23.87.04.89
Menu 15 euros : paella - fromage – dessert et vin
22h00 **GRANDE SOIREE** avec «CANAILL'SONG»

VENDREDI 28 JUILLET

- 12h00 **APERO** animé par les jeunes du village
15h00 **CONCOURS DE BOULES** 50euros + mises
18H30 **ABRIVADO-BANDIDO** avec la MANADE DU SEDEN
19H30 **APERITIF MUSICAL** animé par l'orchestre «COCKTAIL DE NUIT»
21H00 **ENCIERRO** avec la MANADE DU SEDEN
22H00 **GRAND BAL** animé par l'orchestre «COCKTAIL DE NUIT»



SAMEDI 29 JUILLET

- 10H00 **DEJEUNER** au Domaine Fontaine BOULBON, offert par la jeunesse de Sainte-Anastasie
11H00 **DEPART DE «LA LONGUE»** avec la MANADE DU GARDON
12H00 **APERO MOUSSE** animé par «DJ GRAZIOLI ROMAIN»
15H00 **CONCOURS DE BOULES** 100 euros + mises
18H30 **ABRIVADO-BANDIDO** avec la MANADE DU GARDON
19h30 **APERITIF MUSICAL** animé par «DJ GRAZIOLI ROMAIN»
21H00 **ENCIERRO** avec la MANADE DU GARDON
22H00 **GRAND BAL** animé par «DJ GRAZIOLI ROMAIN»



DIMANCHE 30 JUILLET

- 10H00 **DEJEUNER** à VIC, offert par le Comité des Fêtes de Dions
11H00 **DEPART DE «LA LONGUE»** avec la MANADE DE LA CLASTRE
12H00 **APERO KOH LANTA** animé par «DJ TRISTAN»
15H00 **CONCOURS DE BOULES** 100 euros + mises
18H30 **ABRIVADO-BANDIDO** avec la MANADE DE LA CLASTRE
19h30 **APERITIF MUSICAL** animé par «DJ TRISTAN»
21H00 **ENCIERRO** avec la MANADE DE LA CLASTRE
22H00 **GRAND BAL** animé par «DJ TRISTAN»



Le comité des Fêtes de RUSSAN STE ANASTASIE ne répond pas des accidents et se réserve le droit de modifier le programme.
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Découvrez nos Solutions d'impression
UNIQUES et **INNOVANTES**

RISO FRANCE

Immeuble Le Business Plaza - Parc Eureka
RDC bat 3 - 159 Rue de Thor
34036 MONTPELLIER Cedex
Contact 04 67 99 45 00 - contact@risofrance.fr

risofrance.fr



Tourisme et Utilitaires

Carrosserie • Tôlerie • Peinture

808 av. du Maréchal Juin - 30000 Nîmes

Tél. : 04 66 38 09 66

Fax : 04 66 29 91 94